



Mains sales p. 3

Un dossier oublié: l'implication de Paul Martin dans l'affaire du sang contaminé.



Endoctrinement p. 6

Normand Baillargeon attaque la politique d'entrepreneurship du MEQ.

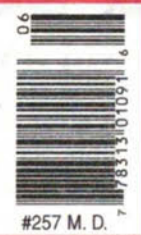


Spécial matraque p. 8

Brutalité policière: les flics aussi ont les mains pleines de sang.

Le Couac

Un drôle d'oiseau



Vol. 7 • n° 06

Mars 2004

3,50\$



AUX urnes!

Le Couac réclame la démission du gouvernement Martin

OUI, BIEN SÛR, ON VOUS ENTEND RIGOLER. Mais détrompez vous, votre mensuel satirique préféré ne se prend pas pour un autre. Il dit ce qu'il pense, selon un code d'éthique connu de tous et que l'on tente de faire oublier. Nous estimons, tout simplement, que ce n'est pas parce qu'il y a plusieurs scandales sous les libéraux que les exigences de la démocratie parlementaire disparaissent par enchantement. Ces scandales sont nombreux: commandites de Gagliano, Auberge Grand-Mère, déséquilibre fiscal qui paralyse les provinces, profits énormes, sans impôt, de la Canada Steamship Lines, propriété de la famille Martin, sans oublier le trafic d'influence au Fonds transitoire de création d'emplois, ni le mépris des règles dans l'achat de deux avions pour le premier ministre, ni les deux milliards jetés dans le programme de contrôle des armes à feu, contrôle qui n'est même pas encore en vigueur.

Ou bien il savait ce qui se passait, et alors sa responsabilité ne laisse aucun doute, ou bien il ne le savait pas et alors il est incompétent et inapte à exercer de hautes fonctions.

Mais dissimons d'abord un malentendu. Les libéraux fédéraux, Paul Marin en tête (quel nom commode, qui passe pour français au Québec et pour anglais au Canada anglais) et de nombreux journalistes, y compris le rédacteur en chef du *Devoir*, parlent du « nouveau gouvernement ». Un remaniement ministériel ne crée pas un nouveau gouvernement. Pour cela, il faut des élections. C'est ce que *Le Couac* réclame.

C'est donc toujours le même gouvernement libéral qui occupe le parlement d'Ottawa. Malgré les protestations de Martin et autres Pettigrew, ce gouvernement porte la responsabilité des fraudes dénoncées par Sheila Fraser, vérificatrice générale. Devant cette dénonciation, le gouvernement doit démissionner. L'institution d'une commission d'enquête, manœuvre classique pour gagner du temps, ne fait pas disparaître cette obligation.

L'attitude des partis d'opposition, y compris le Bloc québécois, qui réclament le report des élections, est difficile à comprendre. Ils se jettent dans le piège de la manœuvre dilatoire du gouvernement, sous prétexte que l'enquête révélera la vérité. Or l'enquête peut tout aussi bien s'égarer dans des avocasseries interminables, et noyer le poisson. S'en remettre à la commission d'enquête, c'est rejeter l'impressionnant et incontestable témoignage de Mme Fraser. Cela est inacceptable.

D'ailleurs, le facteur temps ne joue pas en faveur des partis d'opposition. Dans la vie en général et particulièrement en politique, l'oubli vient vite. Bientôt, les gens ne voudront plus entendre parler des commandites. On oublie même les règles fondamentales, par exemple celle de la responsabilité ministérielle qui interdit la chasse aux boucs émissaires.

À cet égard, Paul Martin est totalement dans l'eau bouillante. Pendant que ces fraudes se commettaient, il était ministre des Finances et vice-président du Conseil du trésor. Ou bien il savait ce qui se passait, et alors sa responsabilité ne laisse aucun doute, ou bien il ne le savait pas et alors il est incompétent et inapte à exercer de hautes fonctions.



Avec trop peu d'échos dans les médias, le Bloc a tenté d'aller au fond des choses à propos de la flotte marchande de la famille Paul Martin, d'abord le père, puis les fils. Les Canada Steamship Lines sont incorporées à la Barbade, un paradis fiscal, ce qui a permis à l'entreprise d'économiser plus de cent millions de dollars sur ses impôts, de 1995 à 2002. Cela ne mérite sûrement pas une médaille de civisme. Nul autre que Jean Chrétien, lui-même, disait, il y a onze ans: « notre système fiscal est comme une grosse meule de fromage dans laquelle les avocats et les comptables passent leur temps à faire des trous. »

PIERRE DE BELLEFEUILLE

Notice

Jean-Jacques Chagnon, autrefois Délégué de l'Office national du film du Canada à Paris et, plus tard, Sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles à Québec, insiste pour faire savoir qu'il n'est d'aucune manière, ni de loin ni surtout de près, parent ou ami de Jacques Chagnon, ministre de la Sécurité publique du gouvernement Charest.

De grâce, ne pas confondre!

Brève-mécénat

Vous voulez vous dissocier publiquement de quelqu'un? Vous ressentez un ardent désir d'envoyer une personnalité publique se faire foutre? La nouvelle brève-mécénat du *Couac* est pour vous! Suivez l'exemple de M. Chagnon (Jean-Jacques, pas Jacques!) et faites-vous plaisir tout en contribuant à une presse libre et indépendante.

Faire sortir le méchant de si belle façon pour seulement 84 \$, pourquoi s'en priver?

ENGAGEZ-VOUS!

Le *Couac* a besoin de nouveaux abonnés pour régler sa problématique de sous-financement chronique, afin d'acquiescer les outils lui permettant de se positionner sur le marché et de développer son plein potentiel. Participez activement à l'ingénierie d'un programme de commandite porteur et structurant, visant à créer grâce au réseautage gagnant-gagnant solidarisant l'ensemble des partenaires sociaux sensibles à notre démarche, une synergie propice à extensionner la valeur ajoutée des nos actions communes.

Soyez proactifs: Abonnez-vous (voir coupon en page 2)

Cet encart publicitaire a été composé à l'aide du Dictionnaire québécois instantané de Benoît Melançon et Pierre Popovic (Fides, 2004).

Les draps sales du Château Champlain

PAR MARCO SILVESTRO

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES de l'hôtel Marriott Château Champlain à Montréal – qui appartient pour moitié à l'ancien joueur de hockey Serge Savard – sont en lock-out depuis le 16 février parce qu'ils ont refusé les offres finales de leur employeur. Afin de montrer leur détermination, ils ont voté le lendemain la grève générale, ce qui signifie que si le lock-out se termine, les syndiqués ne rentreront peut-être pas au travail... Pour l'instant, ils sont dans la rue, devant l'hôtel, montrant du doigt les briseurs de grève que les propriétaires sont allés puiser dans leurs autres possessions.

En juillet 2003, les deux parties s'asseyaient pour négocier une nouvelle convention collective, en pleine haute saison; les négociations traînèrent jusqu'à l'automne. Les patrons commencent alors à faire des « offres finales » et à imposer des échéances: le 19 décembre, ils intiment aux syndiqués de répondre avant Noël à leur « dernière » offre globale. Ceux-ci, considérant que leurs revendications sont raisonnables, résistent jusqu'à ce que le lock-out soit décidé par l'administration.

Des revendications raisonnables

On assiste ici à une situation intéressante: une première convention négociée à la suite d'un changement d'accréditation syndicale, car les travailleurs du Marriott sont récemment passé des TCA à une affiliation CSN. Or, la CSN a mis sur pied un front commun de ses syndiqués dans 32 grands hôtels de la Métropole. Depuis une douzaine d'années, les conventions collectives sont négociées à partir d'une base minimale commune. Le système, de plus en plus rodé, construit un rapport de force intéressant pour les travailleurs. C'est évident que

Savard et ses potes ne veulent pas se faire piéger là-dedans, eux qui sont habitués à des relations différentes avec le syndicat des TCA.

Les travailleurs de l'hôtel veulent commencer à rattraper, avec une convention réduite à deux ans, les conditions dont bénéficient leurs confrères des



Devant l'hôtel, on rit des maladroites du scab qui fait le portier.

autres hôtels. Dans deux ans, ils pourront intégrer le front commun CSN et terminer l'harmonisation de leurs conditions de travail. Yanick Charbonneau, président du syndicat local, est conscient que les syndiqués ne pouvaient demander immédiatement le rattrapage complet, la concurrence dans l'hôtellerie étant très forte. Mais il ne veut pas croire que Serge Savard, multimillionnaire arrogant, soit à court de fonds et ne puisse, comme la direction l'affirme, répondre aux demandes des travailleurs.

Cadres en habits de valet

L'hôtel n'est pas fermé malgré le lock-out. Selon le syndicat, qui a pu effectuer une inspection en compagnie d'un inspecteur du travail, les services sont

Suite en page 3



COUAC' en fasse notre gouvernement.. La société civile s'exprime !

LA VILLE DE MONTRÉAL est en pénurie de logements locatifs depuis plusieurs années. On dit qu'en 2003, le taux d'inoccupation était de 1% alors que le marché est équilibré à 3%. Or, les lobbies de droite (ex.: l'Association des propriétaires du Québec, APQ) veulent une fois de plus imposer les lois du marché sur les biens essentiels. Ils accusent la main étatique de protéger les locataires aux dépens de la rentabilité.

Selon eux, la fixation des loyers exercée par la Régie du logement et la réglementation « excessive » dans le domaine de la construction sont responsables de cette pénurie, décourageant du coup la construction ou la rénovation d'unités de logements. La recherche effectuée par l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques) à ce sujet démolit à coup de pelle mécanique leur argumentation.

D'abord, la fixation des loyers – qui veut protéger les locataires d'une hausse injustifiable des loyers – ne peut empêcher les propriétaires de rentabiliser leurs investissements, puisque 1,1% seulement des logements n'est à ce jour soumis à ce règlement. Précisons que celui-ci n'est pas applicable sur les nouveaux logements pendant les cinq premières années. De plus, ce régime de fixation ne permet de réviser le prix du loyer qu'à la hausse, favorisant ainsi les propriétaires.

En clair, si les loyers sont bas à Montréal, ce n'est pas à cause de la fixation des loyers, pense l'IRIS, mais plutôt grâce au coût peu élevé des terrains, à une fiscalité favorable et au coût de construction parmi les plus bas de l'Amérique du nord, ce qui ne pénalise pas les propriétaires. En effet, les coûts de construction résidentielle, loin d'être démesurés par une réglementation excessive, seraient parmi les plus bas au pays, selon Statistique Canada. L'entreprise tenterait-elle donc encore une fois de se délier de sa responsabilité sociale? Rappelons que la réglementation de la construction résiden-

tielle permet d'assurer la qualité des travaux et la sécurité des résidents.

Les tenants du libre marché ont aussi pointé du doigt la faible rentabilité de la construction de logements locatifs pour justifier leur retrait du secteur. Pourtant, l'étude de l'IRIS démontre que la plupart des constructions (sauf celles de 125 logements et plus) affichent une rentabilité de beaucoup supérieure à 8% (palier de rentabilité).

Par ailleurs, la pénurie de logement affectant la plupart des grandes villes canadiennes serait davantage reliée à des facteurs conjoncturels plus larges, économiques et démographiques. En fait, une économie en croissance désavantagerait les locataires et l'arrivée des enfants des baby-boomers sur le marché augmenterait considérablement la demande de logements.

Quelques caractéristiques du marché de l'immobilier peuvent également expliquer la pénurie qui pénalise avant tout les familles à faible revenu. Parmi eux, on compte la possibilité pour les entrepreneurs de construire ce qu'il y a de plus rentable (condominiums) au détriment du marché locatif, la faible capacité des ménages pauvres à s'offrir des logements haut de gamme qui sont moins rares et les délais encourus par la réalisation d'un projet de construction, qui empêchent les entrepreneurs de s'adapter rapidement aux besoins de la population.

Nous voici donc en présence d'une autre preuve que les entreprises capitalistes n'assument leur responsabilité sociale que si elles y sont forcées par l'État, bien que l'État ne reconnaisse la sienne que si elle est forcée par la société civile...

ANDRÉE DESHARNAIS

L'Étude est disponible sur le site de l'IRIS : www.iris-recherche.qc.ca

COURRIER DES LECTEURS

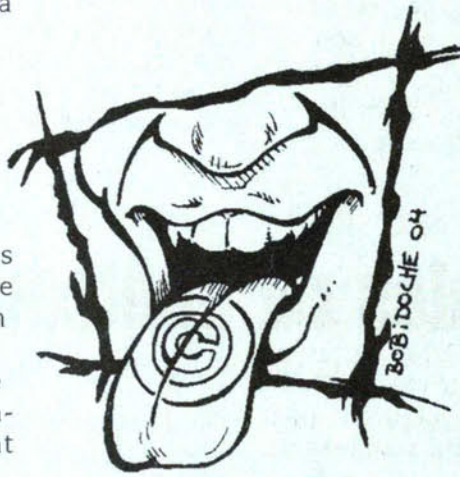
Des nouvelles de Guindonville

Lettre à mon Premier Sous-Ministre

On apprenait début février dans un hebdo local que le promoteur du projet controversé de la tour géante à Sainte-Adèle ne baisse pas les bras et a décidé de transporter son œuvre (symbole de ce 21^e siècle décadent) à Saint-Adolphe ou Sainte-Agathe (à côté du futur Wal-Mart, peut-être?). Nous avons une suggestion à lui faire: il y a un terrain vacant à Val-David, vous savez, là où résidaient sept familles à faible revenu?... Et comme la municipalité ne semble pas très pressée de construire son fameux « parking »... Pourquoi ne pas y édifier votre méga tour? Les fanatiques de « la grimpe » pourraient en plus l'escalader, en remplacement de la non moins célèbre tour en « plywood » qui trônait au centre du village et qui avait coûté pas mal d'argent aux contribuables, pour finalement être détruite l'année passée... Tout en haut du resto tournant, on aurait une vue imprenable sur le Parc Dufresne et, au pied de ce monument grandiose, on pourrait créer un « village d'antan » à la manière du Village acadien de Caraquet, avec des petits chalets en bois ronds et des figurants déguisés en premiers colons! Qu'en pensez-vous, messieurs les élus? Il y a de l'argent à faire et pas une cenne à déboursier, et vous semblez bien vous entendre avec les promoteurs, non?... Un petit casino avec ça?

Chloë Charce

M. Jean Charest, Puisque j'y suis, aussi bien vous dire ce que j'ai sur le cœur. On n'a pas le droit d'être le chef d'une nation, monsieur le premier ministre, alors que l'on n'est d'aucune manière pénétré en son âme et conscience de l'État même du peuple qui la compose. [...]



Je me sou mets sans difficulté aux fréquents et multiples verdicts de la démocratie, Monsieur. Pas à l'insignifiance et à l'aveuglement idéologique à la petite semaine. Car j'ai l'impression en effet, et nonobstant mes propres allégeances que je ne cherche pas ici à dissimuler, que nous avons mis à la tête du pays des Ferron et des Miron un ado acculturé, riche de quelques idées préconçues issues de fréquentations douteuses, et en outre assaisonnées de la lecture – en diagonale – de trois ou quatre

bouquins. Édités à Toronto. Ou Ottawa.

M. Charest, j'ai des ami(e)s, des vrais – Chiliens, Haïtiens, Belges et même... Britanniques! qui sont plus profondément Québécois que vous. Ça n'a pas de sens d'avoir un « émigré de l'intérieur » (pour reprendre une formule connue parce que votre esprit est « ailleurs », véritablement, que dans le cœur et le corps du Québec) à la tête du toujours précaire (par essence) unique État français d'Amérique du Nord. [...]

Aussi, monsieur, permettez-moi d'y aller sans détour: je honnis l'actuel gouvernement du Québec autant que j'ai pu (des années durant, et en silence) vilipender, voire mépriser, M. Jean Chrétien, le Parti Libéral du Canada (PLC) et sa (leur) répugnance viscérale de la Québécity.

« Entre la chair et l'os... », écrivait Félix dès 1970... Et moi, qui jusqu'alors ne méprisais rien plus que le mépris même, qu'est-ce que le politique québécois est en train de faire de moi...?

Renarde exaspérée

Écrivez-nous!

Le Couac publie les courts commentaires de ses lecteurs. Le courrier électronique demeure la meilleure façon de nous joindre (texte@lecouac.org). Sinon, une disquette par courrier postal: Le Couac, CP. 222 Succ. D, Montréal (Québec) H3K 3G5.

► PLOGUES

Semaine sur la Culture Libertaire

À l'UQAM, du 8 au 12 mars 2004, local A-M050

Débuté le 8 mars avec une discussion animée par Francis Dupuis-Déri, collabo au Couac. Thème: démocratie directe et anarchisme. Les autres conférences-discussions de l'événement portent sur une panoplie de thèmes abordés par la perspective libertaire, notamment la question des femmes, celle de l'éthique personnelle, de l'environnement, de la culture et de la festività, les luttes sociales dans plusieurs pays, le syndicalisme révolutionnaire, le nationalisme, etc., et le tout se termine en soirée, le 12, par un spectacle au Café de la petite Gaule.

Info: ASÉ UQAM, tél: (514) 987-3000 poste 2760.

Résistance Sud-Américaine

Un programme de films mettant à l'honneur le courage inspirant des femmes sud-américaines sera présenté Au Cinéma Parallèle (Ex-Centris) 3536 boul. Saint-Laurent du 20 février au 4 mars 2004, à 15h30 et 19h15. Si « Piketeros », de Alexandra Guité, nous gifle de la dure réalité vécue actuellement par les Argentines, « La Cueva Sola », de Marilú Mallet, nous réchauffe le cœur de l'espérance qui transpire de ces Chiliennes déterminées, véritables héroïnes de la liberté et du changement. Les deux films seront aussi présentés dans les café-théâtres et bars culturels du Rézo (Réseau de diffusion du cinéma indépendant, www.lerezo.org/) les 8, 9, 10 et 13 mars prochain à Montréal et en province.

Révolution

Du 6 au 28 mars se tiendra au café Les Minots une exposition de peintures et d'installations interactives de notre explosif dessinateur Kerozen. Comme il le précise, cette exposition se veut un retour sur l'onde de déflagration que nous vivons depuis notre naissance jusqu'à notre mort: La révolution.



Diplômé de l'école d'arts graphiques et de design d'Amiens (France), Kerozen a participé à divers journaux à travers le monde – Canard Enchaîné, Libération, Courrier international, Intramuros, El País... et Le Couac!

Vernissage: Mardi 9 mars à partir de 17 heures

SOUTENEZ LA PRESSE INDÉPENDANTE ! ABONNEZ-VOUS !

La presse indépendante est sur les dents! Elle a décidé de s'unir pour mieux résister à l'hégémonie de la presse commerciale. N'attendez pas que les poules aient des dents et abonnez-vous à un second, voire à un troisième journal indépendant! Ils ont tous une dent contre la bêtise et se complètent si bien...

Un magazine bimestriel... pour se faire les dents.

RECTO VERSO	<input type="checkbox"/> Groupe populaire:	25 \$
	<input type="checkbox"/> Individu:	20 \$
	<input type="checkbox"/> Institutionnel:	25 \$
	<input type="checkbox"/> Soutien:	32 \$
	<input type="checkbox"/> Étudiant ou sans emploi:	15 \$
<input type="checkbox"/> À l'étranger:	<input type="checkbox"/> Individu: 30 \$ <input type="checkbox"/> Institutionnel: 40 \$	

Nom _____ Faire parvenir votre chèque
 Adresse _____ ou mandat poste à:
Revue Vie Ouvrière inc.
 1215, rue Visitation, bureau 101
 Code postal _____ Téléphone _____ Montréal (Québec) H2L 3B5
 Courriel _____ Paiement inclus

VOUS NE PAYEZ QUE LES FRAIS DE POSTE ET DE MANUTENTION (toutes taxes incluses)

POUR S'ABONNER

Par téléphone: (514) 596-1017

Par la poste: Le Couac

CP. 222 Succ. D, MONTRÉAL (Québec) H3K 3G5

Adressez votre chèque à: Le Couac.



- Abonnement d'un an: 30,42\$ + taxes = **35,00\$**
- Abonnement de deux ans: 52,15\$ + taxes = **60,00\$**
- Abonnement institutionnel et de soutien: 52,15\$ + taxes = **60,00\$**
- Abonnement de groupe d'un an (10 copies par parution): 225,98\$ + taxes = **260,00\$**
- Abonnement d'un an à l'étranger: 43,46\$ + taxes = **50,00\$**

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone _____

Courriel _____

Le Couac

c.p. 222 succ. D, Montréal, Québec, H3K 3G5
Téléphone: (514) 596-1017

Fondé en 1997 par Pierre de Bellefeuille et Jean-François Nadeau

Co-Rédacteurs en chef: Bruno Dubuc, David Ledoyen, Marco Silvestro

Collaborateurs: Charles-Antoine Bachand, Normand Baillargeon, Pierre de Bellefeuille, Jacques Bouchard, Idéal du Chanbor, Claude G. Charron, Andrée Desharnais, Bruno Dubuc, Francis Dupuis-Déri, Clôde de Guise, Julie Lavallée, Denis Lord, Martin Petit, La Coalition Destituons Patapouf, Michel Rioux, Marco Silvestro, Sniper, Dominique Tremblay, Simon Tremblay-Pepin, Pierre Vadeboncoeur.

Illustrations: Simon Banville, Bobidoche, Boris, Charb, Dolbec, Luc Giard, Kérozen, Serge Ferrand, Sniper, Stefan, Richard Suicide, Ramon Vitesse.

Graphisme: France Mercier

Nous remercions chaleureusement Charlie Hebdo et Le Rire (France), et Le Journal du Jeudi (Burkina Faso) pour leur collaboration.

Abonnement et publicité: (514) 932-6775 en après-midi.
ISSN 1480-2074 • N° de publication (Poste Canada) 1213369
Imprimé au Québec





Mande pardon ?

LA CHOSE N'A JAMAIS ÉTÉ ÉBRUITÉE, mais il y a fort à parier que le défunt Claude Ryan fumait en cachette et que c'en était du bon ! C'est la seule explication plausible à une affirmation pour le moins étonnante, livrée dans ce qui est fait d'ordinaire avec un minimum de sérieux : un testament.

Ainsi donc, le Québec devrait demeurer dans le giron canadien car, selon Ryan, les droits et les libertés y sont mieux protégées. «Le cadre fédéral canadien me paraît plus propice au développement des valeurs de liberté et de respect mutuel sans lesquelles la dualité linguistique et la diversité culturelle qui caractérisent le Canada et aussi, dans une mesure croissante, le Québec ne sauraient durer et s'épanouir.»



C'est dit, et autrement dit, laissés à eux-mêmes, ces Québécois auraient tôt fait de se livrer à toutes sortes d'actions contraires aux droits et aux libertés. En conséquence, pour leur propre bien, les Québécois doivent impérativement demeurer sous haute surveillance outaouaise, au risque de succomber aux sombres passions qui sont les leurs si on les abandonnait à leur propre sort et qu'on leur retirait cette bienveillante surveillance qui les empêche, on le croirait, de manger des enfants au petit déjeuner. Si ce n'était des Anglais qui veillent sur nous, dans quelles profondeurs abyssales irions-nous enfouir les droits, les libertés, la démocratie ?

Il est vrai qu'à cet égard, nous ne sommes pas sans reproches au plan collectif. N'avons-nous pas joui de la plus infamante manière en voyant les tortures infligées par une marâtre à la petite Aurore, l'enfant martyre ? N'avons-nous pas enduré, sans mot dire, que les grandes entreprises étrangères viennent piller nos ressources et exploiter nos ouvriers ? N'avons-nous pas versé collectivement dans un racisme caractérisé en achetant à la petite école, dès notre plus tendre enfance, des petits Chinois que nous nous échangeons en même temps que les cartes de joueurs de hockey trouvées dans les emballages de gomme bal-loune ?

Non, vraiment, notre histoire en est une de profond irrespect pour la bienséance et les grandes vertus ! Ce à quoi il faut plaider coupable.

Alors que celle du ROC, elle, est une suite ininterrompue de gestes et de

décisions dans lesquels on retrouve constamment cette préoccupation de respecter scrupuleusement ces droits et ces libertés si chers au défunt Ryan.

Quand les Anglais, attisés par *The Gazette*, mettent le feu au Parlement du Canada en 1849, c'était pour qu'on cesse d'y voter de lois répressives et iniques, ce dont il faut les remercier. Ces écoles catholiques qu'on a fermées au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, c'était pour permettre aux Françaises de mieux maîtriser la langue anglaise, leur donnant ainsi une meilleure chance de survivre, n'en doutons point. Ces Japonais qu'on a internés dans des camps de concentration durant la guerre, c'était pour les protéger de la colère du peuple, bien entendu. Ces Juifs dont Mackenzie King a contingenté l'arrivée au Canada, c'était d'abord pour leur éviter l'humiliation de se voir ensuite reconnaître un accès fort limité aux universités, dont McGill, et d'être tenus à l'écart des milieux de la finance, du Barreau anglophone, des clubs sociaux. Un philanthrope, ce King. Et les Mesures de guerre ! Nous ne vivons jamais assez longtemps pour remercier suffisamment le pouvoir fédéral de nous avoir tirés des griffes de terroristes sanguinaires qui étaient prêts à tout, y compris à enlever des gérants de caisses populaires. Nous l'avons échappé belle, avouons-le !

Décidément, nous ne comprendrons jamais rien à rien. C'est celui qui a crissé 450 personnes en prison en 1970 qui est un démocrate, alors que l'autre passe pour fasciste ! Parizeau non plus ne comprend pas, mais ça s'explique : il ne s'y connaît pas autant que Ryan en matière de droits et de libertés.

MICHEL RIOUX

Conseil d'ami

Deux sondages indiquent que le gouvernement de Paul Martin a perdu 17% des intentions de vote au Québec et 9% dans l'ensemble du Canada depuis la publication du rapport de la Vérificatrice générale. Le président des États-Unis George W. Bush aurait téléphoné à Paul Martin pour lui suggérer d'annoncer à la population — pour rehausser sa cote de popularité — que le niveau d'alerte terroriste passera de bleu fushia à jaune caca d'oie.

Les draps sales du Château Champlain

Suite de la page 1

présentement assurés par des briseurs de grève. Ceux-ci proviendraient de deux sources : d'une part des cadres d'autres hôtels possédés par les mêmes investisseurs, d'autre part des employés d'autres hôtels payés 150\$ comptant par jour de travail. Le 22 février, s'insurge Charbonneau, « On a pogné le directeur du Holiday Inn de Longueuil. C'est la même chaîne de propriétaires. Y'a aussi des « bénévoles », qu'ils appellent. Hey, personne va pousser les handicapés en chaise roulante à l'hôpital. Qui viendrait faire des chambres bénévolement ? Faites-moi pas rire, là... »

« Présentement, c'est l'organisateur des banquets qui fait ma job », poursuit-il en voyant sortir de l'hôtel le portier qui vient accueillir des clients. « Hey, ouvre-là comme il faut, la porte ! Fais-la comme il faut, ma job ! », crie-t-il au cadre qui connaît mal l'étiquette bourgeoise et prescrit le statut de l'hôtel. Il se retourne et continue : « Le service est minable ! Ils changent les draps aux trois jours, le bar, le resto et la cuisine sont fermés. Juste les

services mimimums d'accueil et de proposées aux chambres. Ils ont baissé les prix pour compenser et ils ont un feuillet d'explications pour la clientèle. »

Les syndiqués sont déterminés à rester dans la rue. Pour l'instant, ils bénéficient d'un fonds de grève, mais ce n'est guère suffisant pour vivre. Cependant, ils ne fléchiront pas et continueront à se relayer devant l'hôtel. Derrière, les structures CSN travaillent et ils savent qu'ils ne sont pas seuls. « Yves, là-bas, avec la pipe, il a ouvert l'hôtel. M. Cazetta, ici, un serveur du restaurant, lui aussi est là depuis 37 ans. Ils les ont mis dehors en même temps que tout nous autres, sans aucun respect. À la rue, on s'en fout », conclut Yanick Charbonneau en identifiant les vieux employés sur le piquet de grève où sont présents une soixantaine de personnes. Pour qu'il puisse mieux comprendre la situation de ses travailleurs, on suggère à M. Savard de se rappeler le temps où il comptait des buts au hockey, le temps où il était lui-même le valet de la famille Molson.

Paul Martin et l'affaire du sang contaminé Paul aux mains de sang

LORSQU'UN POLITICIEN est dans « l'arène » depuis trop longtemps, on en vient à oublier l'ensemble des raisons qui nous font le détester. Un bilan de ses « réalisations » permet souvent de le haïr mieux et davantage encore. Le journaliste Murray Dobbin nous permet de faire ce bilan du nouveau monarque fédéral, à un moment très opportun, grâce à son nouvel ouvrage *Paul Martin, un PDG à la barre*.

D'abord, rappelons-nous avec lui qu'en tant qu'homme d'affaire, Paul Martin a été propriétaire de *Canada Steamship Line* (CSL), une compagnie qui a accumulé les pratiques douteuses : pavillons de complaisances, conditions de travail en deçà des normes canadiennes, paradis fiscaux, mesures anti-syndicales, pollution, etc. Rappelons-nous aussi qu'en tant qu'homme politique, c'est lui qui a renié le programme même qu'il avait écrit (le livre rouge), sacrifié les services sociaux sur l'autel de sa croisade contre le déficit, axé la politique canadienne sur le commerce avec les États-Unis en oubliant les valeurs centrales de ses électeurs, etc.

Si le livre de Dobbin retrace toutes ces histoires, il propose aussi un résumé de l'implication de Martin dans l'affaire du sang contaminé, une histoire qu'il est bon de rappeler aux électeurs tant elle trahit bien son attitude face à l'intérêt public.

En 1981, Paul Martin est nommé membre du conseil d'administration de la Corporation de Développement de Canada (CDC) un conglomérat qui visait à mettre en valeur les industries de technologie de pointe canadienne. Dans le domaine de la santé, 85% des intérêts de la CDC étaient investis dans le laboratoire Connaught spécialisé dans les produits sanguins.

À l'arrivée de Paul Martin à la CDC, plusieurs scandales avaient déjà secoué ce laboratoire (des rapports d'hygiène incriminants, un débat public sur le facteur VIII et un reportage sévère de l'émission *Fifth Estate*). En 1983, Connaught révèle à la Croix-Rouge qu'un de ses fournisseurs de produits sanguins, Continental Pharma-Cryosan (qui avait sa part de scandales avec Santé Canada, le FBI et la GRC depuis 1977), vient de l'avertir qu'il allait chercher du sang dans des prisons de l'Arkansas malgré les avis de la Food and Drug Administration (FDA) américaine. Ce qui n'est pas signalé à la Croix-Rouge par contre, c'est que, comme le signale la commission Krever dans son enquête sur le sang contaminé, Connaught n'examinait même plus les rapports de la FDA sur le taux de risques des autres centres de collectes américains où les laboratoires se fournissaient. Certains d'entre eux, qui étaient considérés trop dangereux aux États-Unis, envoyaient donc leurs produits au Canada par l'entremise de Connaught. Quoi qu'il en soit, la Croix-Rouge rompt alors son contrat avec Connaught, ce qui place les laboratoires en situation financière particulièrement difficile.

Malgré cette mésaventure, Connaught se lance dans un projet de coentreprise de plusieurs millions avec Continental Pharma-Cryosan, la firme même qui l'avait mis dans cette fâcheuse situation. Finalement, cette entente ne se réalisera pas et la CDC se départira de Connaught l'année où Martin quittera le CA pour se lancer en politique.

Près de dix ans plus tard, le scandale que l'on sait éclate. Paul Martin affirme alors qu'il n'a « aucun souvenir » de s'être penché sur la question de Connaught et que ces laboratoires n'étaient « que la filiale d'une filiale ». Donc, en fait, que le CA sur lequel il siégeait n'avait rien à voir dans cette histoire de sang et qu'il ne prenait aucune responsabilité à propos de ce qui se passait sous lui (c'est à se demander à quoi servent les conseils d'administration).



Pourtant, on connaît l'importance financière de Connaught à la CDC, une « activité majeure » selon son rapport annuel de 1981. On sait aussi que selon l'aveu même des fonctionnaires qui y travaillent, la CDC « est activement engagée dans la stratégie [elle] participe à la planification financière et de marketing, aux projets de recherche et aux budgets ». Donc, une « activité majeure » de la CDC perd son plus gros contrat (celui de la Croix-Rouge) et veut investir plusieurs millions dans une coentreprise avec la compagnie qui le lui a fait perdre et on n'en parle jamais au CA. Bien sûr Paul, bien sûr.

Lorsqu'ils ont voulu faire enquête, l'opposition et certains journalistes ont protesté contre l'impossibilité d'avoir accès aux procès-verbaux de la CDC de l'époque Martin. Dans son rapport, le Commissaire à l'information, John Reid, accuse les fonctionnaires des finances de manœuvres « délibérément trompeuses » dans ce dossier. Certains procès-verbaux ont par la suite été remis, mais plusieurs (des années les plus importantes) manquent encore à l'appel.

Ajoutons que le Conseil des ministres dont Martin faisait partie poursuit le juge Krever jusqu'en Cour suprême pour l'empêcher de rendre publics ses blâmes dans l'affaire du sang contaminé. Ce même Conseil décida de ne pas offrir de compensation aux personnes ayant été contaminées avant 1986 et donc de ne pas reconnaître de véritable erreur avant cette date (Martin quitta la CDC en 1987). Devant les accusations de conflits d'intérêt, le conseiller en éthique Howard Wilson (reconnu pour son impartialité et sa virginalité blancheur) s'empressa d'exonérer l'ami Paul.

Voilà de bons souvenirs à conserver à propos de cet homme aux initiales prémonitoires. Il est à souhaiter que d'ici les élections certains groupes fassent la promotion des faits divulgués dans ce livre accessible et didactique. Mais pour que cela serve, encore faut-il qu'une alternative claire et organisée soit présentée aux électeurs...

SIMON TREMBLAY-PEPIN

Murray Dobbin, *Paul Martin, un PDG à la barre*, Montréal, Écosociété, 261 pages.

Pourriture

« Le Parti libéral n'est pas corrompu ! », prétend Paul Martin à la Une du *Devoir* et de *La Presse* (17-2). C'est vrai ! C'est tout à fait injuste d'accuser le parti tout entier, alors que seulement le premier ministre, une poignée de ministres, une trallée de députés et une bande de hauts-fonctionnaires sont corrompus. Il faudrait dire : « Les dirigeants du Parti libéral du Canada sont corrompus ! », ce serait plus juste envers les militants.

Le prix de la liberté

Qu'elles soient fédérales ou provinciales, les politiques relatives à l'immigration des gens d'affaires et des travailleurs autonomes exigent des conditions bien précises à l'obtention de ces statuts. Disons-le clairement: ces exigences fixent un prix à la liberté de demeurer au Québec ou au Canada, un prix que très peu de gens peuvent acquitter.

DERNIÈREMENT, PIERRE FORTIN, économiste et professeur à l'UQAM, présentait les résultats d'un mémoire devant la Commission de la culture de l'Assemblée nationale, document qu'il a réalisé et qui porte sur l'impact du programme «Immigrants investisseurs du Québec». Selon son «bilan favorable»¹, le programme serait fort avantageux pour le Québec: une hausse de 24,5 millions \$ du revenu net du gouvernement du Québec comprenant des entrées additionnelles de 13 millions \$ en revenus fiscaux, la création de 1100 nouveaux emplois et une augmentation de 85 millions \$ du revenu intérieur de la province. Rien que des arguments économiques.

Depuis 1986, le Québec accueille avec ce programme des gens de partout à travers le monde, principalement des gens riches admissibles ayant les moyens d'acquitter les coûts de traitement d'une demande au programme, ceux-ci s'élevant à 3850 \$ au provincial et 2000 \$ au fédéral, et ce, sans compter les personnes accompagnant l'immigrant investisseur. Car voyez-vous, pour être admissible à ce programme au provincial, cette personne doit posséder un avoir net d'au moins 800 000 \$, une expérience en gestion d'au moins trois ans et doit être prêt à placer 400 000 \$ dans une petite et/ou moyenne entreprise (PME) du Québec pendant cinq ans. Au fédéral, ce premier critère demeure, mais il faut y ajouter de l'expérience dans l'exploitation d'une entreprise et un plan d'investissement.

Autant au provincial qu'au fédéral, le programme des entrepreneurs exige un avoir net de 300 000 \$, de l'expérience dans l'exploitation d'une entreprise et un plan d'investissement. Les coûts relatifs à ce programme atteignent 700 \$ au provincial et 2 000 \$ au fédéral, sans compter les autres personnes accompagnant l'immigrant entrepreneur.

Les coûts administratifs demeurent identiques relativement à la demande touchant aux travailleurs autonomes. Toutefois, les conditions d'admissibilité changent: au provincial, le candidat doit avoir l'intention de créer son propre emploi ou d'exercer une profession en plus de détenir 100 000 \$ d'actif net et de posséder deux ans d'expérience dans le domaine visé. Au fédéral, le programme n'exige pas d'actif minimum mais ne s'adresse qu'aux artistes et sportifs professionnels ainsi qu'aux fermiers détenant tous au moins deux ans d'expérience dans le domaine visé.

L'argent n'a pas de citoyenneté

Seul bémol au programme Immigrants investisseurs du Québec, l'Association des intermédiaires financiers liés à ce programme précise que «Depuis la création du programme en 1986, le Québec a attiré plus de 46 % des fonds souscrits par les immigrants alors que moins de 20 % des immigrants investisseurs se sont établis au Québec»². L'argent n'ayant pas de citoyenneté, il n'est donc pas surprenant de constater que de riches investisseurs acquièrent leur résidence permanente dans un pays quelconque en investissant une part de leur richesse, tout en possédant plusieurs résidences à travers le monde. Théoriquement, il est donc logique de penser que des gens peuvent accumuler plusieurs permis de résidence permanente sans réellement demeurer dans ces pays.

Puisque l'argent voyage plus facilement que les individus, il est clair que dans la mesure où Pierre Fortin n'a pas tenu

compte de la possibilité pour tout riche investisseur de détourner ses profits vers des paradis fiscaux, l'évaluation qu'il a réalisée sur les impacts économiques au Québec de ce programme comporte un biais méthodologique évident.

L'économie contre la réalité

Pour quiconque s'intéresse actuellement aux trop nombreux cas d'injustices liés à l'application arbitraire des politiques d'immigration au Canada envers les immigrants et les réfugiés, ces programmes insultent l'intelligence. Pour toutes sortes de raisons invraisemblables et incohérentes, des centaines de personnes ont été et sont toujours déportées vers des pays où l'on craint pour leur sécurité, des personnes d'origine palestinienne ayant même été déportées dans des camps de réfugiés. On aura beau dire que le Canada respecte les droits humains, ces exemples violent carrément les droits des réfugiés. Alors qu'on ouvre grand la porte aux investisseurs étrangers, on expulse des gens et on menace leur sécurité personnelle tout simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter leur liberté.

Ironiquement, l'Association des intermédiaires financiers déclarait qu'«[...] un des beaux exemples de succès d'un immigrant fortuné ayant choisi le Canada est le père de Victor Li. Si cet homme avait choisi l'Australie comme terre d'adoption, son fils aurait sûrement choisi d'investir dans la compagnie aérienne Quantas. Canadien, Victor Li a participé au sauvetage d'Air Canada»³. Lorsqu'une personne sera déportée sur les ailes d'Air Canada, il fera bon se souvenir que c'est «grâce» à M. Li si cette personne retourne dans son pays d'origine malgré elle.

MARTIN PETIT

I BÉRUBÉ, Gérard, **Immigrants Investisseurs: mesure d'un succès**, mardi 10 février 2004, *Le Devoir*, p. B5.
2 Ibid.
3 Ibid.

Fausse nouvelle

Une fausse alerte occasionnée par une fausse bombe détectée dans la valise d'une fausse terroriste a semé tout un émoi à l'aéroport PET. À venir dans *Le Couac*, un dossier spécial incluant des photos et des entrevues exclusives de voyageurs, d'agents de sécurité, de pilotes et même de nombreux journalistes qui dorment sur place jour et nuit pour nous tenir informés de tous ces petits riens qui entretiennent dans la population la peur des vrais terroristes.

Spoutnik

Les hommes et les femmes de notre monde vivent vraiment sur deux planètes différentes, lance Denise Bombardier en ouverture de sa nouvelle série radio consacrée aux rapports entre les deux sexes. En vérité, la Bombardier fait fausse route: il y a une planète où nous vivons tous et une autre qui est heureusement habitée par elle seule.

Requiem

Guido Molinari, le peintre des bandes verticales est mort. Les linges à vaisselle sont en deuil.



Travaux d'Hercule

Sir Conrad Black, ci-devant propriétaire de plein de journaux et accusé de malversations, affirme: «Je tente de refaire ma réputation d'honnête homme» (*La Presse*, 21-02). M. Black a toujours aimé relever de grands défis.

Castor Bricoleur et les journaliers s'attaquent aux nids-de-poule

GÉRALD «CASTOR BRICOLEUR» TREMBLAY, le maire de Montréal qui fabrique son compost et trie ses vidanges avec Jean-René Dufort à L'Infoman de Radio-Canada, bouche les nids-de-poule en Une du *Journal de Mouriel* (11-2). Combien de temps d'antenne et de pages les médias auront-ils gaspillé pour couvrir, pardon, couvrir les nids-de-poule cet hiver? Et le printemps, la saison traditionnelle du nid-de-poule chez-nous, n'est pas encore commencée. Ça promet!

n'est pas en reste; la station de télévision qui présente la bonne nouvelle GM et Radio-Canada qui en farcit ses bulletins de nouvelles, non plus. Les constructeurs automobiles dépensent 200 millions de dollars par année en publicité au Québec seulement.

Circonstances aggravantes: la plupart des constructeurs ont produit des pubs télévisées dans lesquelles on voit leurs bagnoles lancées à haute vitesse sur des petites routes de campagne, quand ce n'est pas directement dans la savane ou en terrain accidenté (lancées, à 200 km/h, disait une pub de Volkswagen). Ce sont ces mêmes bagnoles qui ne résistent pas à un nid-de-poule. On pourrait même parler de publicité trompeuse dans plusieurs cas. Sans compter toutes ces publicités encourageant la «conduite sportive» sur les autoroutes ce qui ressemble drôlement à une incitation à la désobéissance civile, à la conduite dangereuse, voire à la négligence criminelle. On a emprisonné des dirigeants syndicaux pour moins que ça.



Le premier nid-de-poule, ce sujet brûlant d'actualité, a probablement vu le jour à la même époque que la roue, quelques millénaires avant l'invention de l'automobile. Pourquoi en plus d'un siècle de perfectionnement automobile et une constante amélioration du réseau routier, les constructeurs ne sont-ils toujours pas foutus de fabriquer des bagnoles qui ne se déconcrissent pas en passant dans un nid-de-poule? Avez-vous remarqué comment le chœur des journalistes scandalisés pointe du doigt les services publics, mais jamais l'incompétence des constructeurs automobiles?

Quand on voit la quantité de publicité automobile qui pollue les médias concentrés, faut-il se surprendre de se faire ainsi baiser par des journalistes aussi biaisés? Une page de publicité dans *La Presse* coûte entre 11 000 \$ et 15 000 \$. Tous les lundis, *La Presse* publie un cahier Auto, avec au moins une dizaine de pages de pub. En général, le même jour, on trouvera une autre dizaine de pages de pub automobile réparties dans le quotidien. Une affaire de 200 à 250 000 \$. Si on additionne la pollution du reste de la semaine, *La Presse* doit bien aller chercher 400 ou 500 000 \$ de pub automobile par semaine, en gros entre 20 et 25 millions par année. *Le Journal de Mouriel*

Le vrai scandale, s'il y en a un, c'est que les médias sont les instruments serviles de la propagande de l'industrie automobile. En consacrant un temps fou aux nids-de-poule, pour manipuler l'opinion publique, ils sont les complices de détournements de sommes colossales de fonds publics. Les problèmes de sécurité et de coût d'entretien des véhicules causés par les nids-de-poule relèvent entièrement de l'incompétence de l'industrie privée, incapable de produire des bagnoles adaptées à notre climat, à nos routes et conformes à la publicité qu'ils en font.

JACQUES BOUCHARD

MONTAGE PHOTO: JEAN-FRANÇOIS IMBEAULT

Dur d'oreille

En sortant de la dernière réunion des sinistres des Finances canadiens, le Grand Argentier de Patapouf, Yves Séguin, clame en point de presse, parlant du prochain budget: «Je n'écarte pas un déficit ou tout ce que vous pouvez imaginer» (*La Presse*, 21-01). «Tout ce qu'on peut imaginer»? Cela va bien au-delà de votre imagination et de votre capacité d'écoute des citoyens, M. Séguin!

Cachez ce Cauchon

Le brillant analyste des médias du *Devoir*, Paul Cauchon, brille encore une fois par la juste perspective qu'il pose sur le sein de Janet Jackson (3-2-04). Le sein en question, explique-t-il, «a créé une véritable onde de choc hier aux États-Unis, alors que tous les médias n'en avaient que pour un seul sujet»: le sein. Évidemment, les Américains, ils sont bien cons. L'histoire, note-t-il, «a pris une ampleur frôlant le délire dans le monde du showbiz et des médias aux États-Unis». Évidemment, *Le Devoir*, journal absolu du showbiz et du délire médiatique, ne tombe pas là-dessus. Il se contente tout au plus de délirer en première page sur le sujet tout en reproduisant le sein incriminé, le tout dans l'esprit, bien sûr, d'un journal de qualité, si différent de celui des méchants...



Dépollution

Dépollution à la télévision de Radio-Canada: Denise Bombardier a été congédiée par courriel, nous apprenait *La Presse* (18-2). *Le Devoir* devrait suivre l'exemple et se débarrasser de cette vieille peau réactionnaire qui radote dans ses pages un samedi sur deux. Poliment quand même, pourquoi pas un télégramme chanté? Ma chère Denise...

Opportunisme

STEPHEN HARPER, aspirant chef du Nouveau Parti Néocconservateur-Progressiste-Conservateur (NPNPC), profite des commentaires désobligeants à l'égard du Québec que provoque le scandale des commandites pour se faire du capital politique. Il a envoyé une lettre aux journaux québécois pour dire qu'il est désolé de ces propos qui ne sont que diffamation, parce que lui sait personnellement que la politique dans la Belle province est propre, propre, propre. (Comment sait-il? Il a déjà essayé de soudoyer et ça n'a pas marché?) Il nous dit aussi, comme ça, qu'il s'inquiète pour la santé

de l'unité nationale et que de tels propos ne devraient pas faire naître un ressentiment envers le Canada, parce que le Canada et le NPNPC aiment fort, fort, fort les Québécois – et surtout les Québécoises. C'est bien gentil de sa part de nous envoyer un mot, ça reconforte quasiment. Maintenant, pourrait-il nous expliquer pourquoi il a totalement ignoré l'électorat québécois depuis qu'il est à la tête du conservatisme canadien, une attitude que déplore même *The Gazette* (09-02)? Le quotidien anglophone affirme que l'Alliance canadienne et le Reform Party «incarnent des décades d'ignorance, de dédain et de suspicion de la part des Canadiens de l'ouest envers cette province». On aimerait bien savoir pourquoi ça changerait tout d'un coup?

Arcand, le *Big Business* et George W

LE COUAC a tout dernièrement joué une note grinçante dans le concert des « laudateurs » des *Invasions barbares*. En juillet, Michel Rioux démontait que Denys Arcand a « une trajectoire empruntée par des dizaines d'autres, qui gauchissaient à fond de train dans leur jeunesse pour mieux renier aujourd'hui leurs illusions perdues ». Et votre serviteur en ajoutait : « C'est comme si son film était une commande de l'Institut économique de Montréal et qu'il avait consulté Claude Picher de *La Presse* avant d'en écrire le scénario. » La pluie de statuettes qui, d'un gala à l'autre ici et ailleurs, tombe sur la tête du cinéaste ne nous a pas fait changer d'opinion, laquelle a été au contraire récemment renforcée par un article de Terence Corcoran dans le *National Post* du 28 janvier. Les *Invasions* ont tellement un arrière-goût néo-libéral, lequel a fait les délices de cet adepte du libre marché qu'est tout naturellement l'« editor » du *Financial Post*.

L'article paraît au lendemain de la mise en nomination des *Invasions* pour deux Oscars, l'un pour le meilleur film étranger, l'autre pour le meilleur scénario. L'enthousiasme de Corcoran transparait dans le titre : « Denys Arcand deserves an Oscar ». Et en chapeau, on trouve la raison d'une telle ferveur : « *Invasions diagnoses what ails Canada* ». Aux yeux du journaliste, le film mérite les grands honneurs parce qu'il décrit à merveille le Mal dont souffre le Canada. Et autant le patron du *Financial Post* s'est épris des *Invasions*, autant il vomit *The Corporation*, un film canadien qui venait de gagner le prix du meilleur documentaire étranger au Festival de Sundance. On peut traduire comme suit ce que Corcoran pense de l'une et l'autre des deux œuvres : « Alors que *The Corporation*, un film de Mark Ashbar et de Joel Bakan, est une œuvre de propagande gauchissante, les *Invasions barbares* d'Arcand s'attaquent sans merci à tous les clichés marxistes qui ont dominé le discours politique au Canada depuis les années soixante. »

Corcoran croit que mérite en lui-même un Oscar le long travelling de la première scène car, aux yeux de ce thuriféraire du libre marché, quelle belle description de la désorganisation de notre réseau de santé que ces

images kafkaïennes de corridors d'urgence encombrés de malades et d'ouvriers effectuant des réparations au beau milieu des civières, des plateaux et des cris des malades. Et Corcoran de jouir : « It's one of the funniest and most elaborate putdowns of Canada's health care system ever created. » La faute d'une telle situation, ce sont évidemment des gens comme ce macchabée de Rémy. Alors qu'il était professeur respecté, il véhiculait ses idées gauchisantes à ses étudiants. Il en est revenu depuis et, grâce à son fils Sébastien qui n'a pas suivi ses traces, il aura une mort douce en marge du « réseau défaillant ». Sébastien a un portait en Janus du paternel : « He's fluently bilingual, fast, decisive, determined. He is, in short, a raving capitalist, an employee of one of the companies ridiculed by *The Corporation*. »

Pour Corcoran, ce n'est ni la rencontre de vieux amis autour d'un des leurs à l'agonie, ni la question de l'euthanasie assistée, ni la qualité de la mise en scène qui rendent *Les Invasions* oscarisables, mais bien le thème de la décrépitude des services de santé au Canada. Il rend gloire à Sébastien qui, pour rendre le trépas de son père agréable, n'hésite pas à se transformer en Bougon haut de gamme. À corrompre tout ce qu'il rencontre sur son chemin : dirigeants d'hôpitaux, infirmières, syndicalistes, agents de l'escouade antidrogue. S'il est vrai que le film a pu être primé à Cannes, nommé à Sundance, remporter Césars et Jutras, c'est peut-être qu'il a d'autres qualités que la caricature qu'il fait de notre régime de santé. Mais Corcoran ne retient que cela !

Au moment où ce numéro du *Couac* sera en kiosques, on saura si *Les Invasions Barbares* ont été primées aux Oscars. Si oui, il serait bon de savoir quelles sont les qualités inhérentes du film d'Arcand qui ont motivé le jury de l'*Academy of Motion Pictures* pour en arriver à sa décision. Ces questions n'étaient pas à l'ordre du jour quand nos télévisions ont envoyé leur équipe d'urgence à Dorval afin de saisir, en direct ma chère, l'arrivée du couple Arcand-Robert au lendemain de la nomination des *Invasions* pour deux Oscars. Il ne s'agit pas ici de prendre ombrage du fait que les films québé-

cois reçoivent actuellement tant d'honneurs à l'étranger. L'altermondialisme que nous défendons face à l'idéologie tout au marché a justement pour but d'éviter la mcdonaldisation des cultures et nous ne pouvons être que fiers que le Cirque du Soleil, *La Grande séduction*, les Lepage, Ubu et autres La La La Human Steps soient de si dignes ambassadeurs de ce que nous sommes. Le problème avec *Les Invasions*, c'est que, malgré toutes ses autres qualités, elles véhiculent avant tout le message que le régime de santé de nos voisins du Sud est bien meilleur que le nôtre.

Un message qui a déjà donné ses fruits : même si le film n'a inondé nos salles qu'après le 14 avril, la tempête médiatique scientifiquement orchestrée qui l'a précédé a commencé bien avant le scrutin. Et quel extrait du film a-t-on surtout donné en pâture aux chroniqueurs télé de cinéma pour mousser l'appétit des téléspectateurs ? La loufoque scène de l'administratrice de l'hôpital au langage ésotérique. Tout pour exaspérer encore d'un cran la société québécoise sur les déficiences de son régime de santé. Et Denys Arcand se permettant en interview d'ajouter que le nôtre « est le pire de tous les pays développés ». Dire que les chroniqueurs culturels se désolent maintenant parce que le gouvernement Patapouf n'a de budget que pour la santé !

Ce que le texte de Corcoran présage, c'est qu'à la veille de l'élection du 2 novembre, les grands lobbies de la santé à Washington souhaitaient que le film d'Arcand gagne un ou même deux Oscars, ce qui permettrait sa projection sur des milliers d'écrans. Et partout dans le monde. Quel beau paradoxe que celui d'un demi pays situé aux marches de l'Empire, un Québec que l'on dit pourtant si près de la « Vieille Europe », un Québec prenant le relais d'Hollywood pour diffuser partout sur la planète la bonne nouvelle de l'*American Way of Life*. Pour promouvoir le tout-privé dans les régimes de santé de l'Empire ! Quel beau coup de pouce *Barbarian Invasions* s'apprentent à donner à George W.

CLAUDE G. CHARRON

Les racismes du mal

FIN MARS, arriveront les élections présidentielles dans l'hexagone bleu, blanc et qui vire de plus en plus au rouge depuis l'arrivée de la droite au pouvoir. Le nouvel an à peine passé, les médias français anticipent la terreur et les pourcentages d'un probable vote Front National (extrême droite) région par région. Pendant ce temps, les étrangers retranchés dans les quartiers font toute l'actualité intérieure du pays. Et dans l'actualité, il n'y a que des mauvaises nouvelles : délinquance, port du voile, jusqu'aux terroristes potentiels recrutés dans les banlieues.

Bref, depuis les dernières élections présidentielles, au lieu de se regarder dans le miroir et de se découvrir raciste (une bonne moitié de la population a voté FN au 1^{er} tour), la France a désigné le coupable idéal : les Arabes. Un peu comme Maurice G. Dantec, écrivain réfugié au Québec pour fuir la sauvagerie musulmane (voir *Le Couac* de janvier 2004). Maurice symbolise bien cette vieille France effarouchée par les viols et autres crimes qui inspirent l'écrivain. Maurice écrit des atrocités, comme la France vote des lois injustes. Comme la France, Maurice a peur pour ses rejetons. Le seul problème avec Maurice et la France, c'est le nom, France et Dantec. Maurice a accès aux journaux, à la télévision, si bien que quand il parle, on l'entend même si on ne l'écoute pas. Alors comme les mots ne lui servent à rien, il crache, il bave sur les autres, il chie sur le monde.

Maurice Dantec résume toute la bêtise qui touche la France en ce moment même. Cette France prend un virage naturel à droite, recule et devient un État policier. La gestion des ressources humaines du pays se fait de façon carcérale et punitive, mais elle ne concerne que les plus vulnérables (les pauvres), les plus apparents (les étrangers), et les plus dociles (les travailleurs).

Un exemple : revenons un an en arrière, mars 2003. Total des licenciements annoncés par des boîtes françaises sur 54 jours : 42 613. Soit près de 33 par heure. Et quelle est la solution contre ce fléau qu'est le chômage ? ... Des plans sociaux. Exemple : Matra Automobile présente son « plan de sauvegarde de l'emploi » : 1300 emplois passent à la trappe.

Si vous voulez lire dans l'avenir électoral français, prenez tout ce qui est inverse au bon sens le plus élémentaire, comme licencier des gens pour combattre le chômage. Mélangez tout ça, et vous obtenez :

- L'extrême droite bientôt au pouvoir en France, grâce au vote « contestataire ».
- Le retour de Maurice Dantec en France, qui fuira les pacifistes du Québec.

Et tout rentrera dans l'ordre...

SNIPER

Des nouvelles de Mars

Les G.I. spatiaux ont depuis peu sécurisé l'hémisphère austral de Mars, mais n'y ont toujours pas trouvé d'armes de destruction massives.

Toutefois, le président Bush déclare que cette intervention demeure pleinement justifiée puisqu'elle prévient l'installation de dictateurs sur la Planète rouge.

La Maison Blanche se dit inquiète, car les forages effectués sur Mars par le robot *Spirit* n'ont pas encore permis d'y découvrir du pétrole.

Mais George W. Bush se dit confiant de voir *Spirit* être nommé représentant du gouvernement démocratique intermédiaire martien, lors des élections qui se dérouleront en sol martien en juin prochain.

Sexologie pratique
Les hommes viennent de Mars et les femmes viennent de Vénus

ABONNEZ-VOUS !
www.lecouac.org

Des nouvelles d'Al Quaida !

« Un cachalot en décomposition de 17 mètres et pesant plus de 60 tonnes a explosé en pleine rue à Tainan, au sud de Taiwan, alors qu'il était transporté en camion à l'université de Cheng Kung pour y être autopsié. L'explosion, provoquée par les gaz de fermentation, a maculé de sang et de morceaux d'organes voitures et façades de boutiques environnantes. » (REUTERS, 29/01/04)

Selon la CIA, et malgré le fait que l'attentat n'ait pas encore été revendiqué, il s'agit à n'en pas douter de l'œuvre d'une baleine-kamikaze d'une nouvelle cellule d'Al Quaida, celle dont la propagande anti-américaine commence toujours par : « Cétacé l'impérialisme américain ! »

Comprendre la propagande capitaliste



VOICI QUELQUES ANNÉES, deux sociologues français — Luc Boltanski & Ève Chiapello — signaient *Le Nouvel esprit du capitalisme*, dans lequel ils décrivaient de façon méthodique comment l'idéologie capitaliste s'adaptait aux vagues successives de critique au cours du 20^e siècle. Leur analyse portait plus spécifiquement sur la France et sur ce qu'ils nommaient « le nouvel esprit » du capitalisme, celui des années 1980-90, marqué par un nouveau discours managérial qui avait intégré les critiques anticapitalistes des années 1960. Cette nouvelle idéologie capitaliste avait mis au rancart les organigrammes hiérarchisés pour les remplacer par des structures horizontales et décentralisées où les cadres fonctionnaient de façon plus autonome et participaient activement au processus de prise de décision, lors de séances de « brainstorming ». L'ouvrage de Boltanski et Chiapello est fascinant, mais souffre de la lourdeur de style propre à une certaine sociologie universitaire et ne traite que du cas français.

Thomas Frank, dans un style plus journalistique, propose d'analyser le même phénomène de reconstruction idéologique, mais cette fois aux États-Unis. Sa thèse, qui repose sur une vaste recherche, veut que la propagande capitaliste a adopté dans les années 1990 un ton résolument populiste. Le marché serait ce lieu où les citoyens — ou plutôt les consommateurs — peuvent directement exprimer leurs préférences de façon transparente en achetant ou non tel ou tel produit. Conséquemment, dit la propagande du « populisme du marché », ce sont les consommateurs qui prennent réellement les décisions qui déterminent l'économie américaine. Ce discours populiste se double d'un changement d'esthétique, les millionnaires et multimilliardaires n'étant plus des aristocrates distants et guindés, mais des gens *cool* qui portent des chemises simples et des jeans et mangent du *fast-food*. À l'inverse, les syndicats et les intellectuels qui proposent de régulariser le marché par des interventions de l'État sont citoyens de despotes qui veulent déposséder les citoyens — les con-

sommateurs — de leur pouvoir légitime. Le nouveau discours est particulièrement bien adapté au marché des actions, les petits actionnaires se laissant convaincre qu'ils peuvent prendre des décisions importantes qui influenceront le marché. Résultat, après plusieurs années de ce discours populiste, la bulle spéculative du Nasdaq s'est effondrée, des millions de petits actionnaires perdant leur avoir, alors que des maîtres si *cool* filaient avec la caisse.

Les deux ouvrages sont très instructifs, et dévoilent bien les rouages de construction d'un nouveau discours justifiant un système économique fondamentalement injuste. Dans les cas français et américain, les auteurs discutent de l'incroyable capacité du discours capitaliste à récupérer et retourner à son avantage le discours et les symboles de la critique anticapitaliste. Thomas Frank rappelle, par exemple, que des chefs d'entreprise aiment se présenter comme de vrais « révolutionnaires ». Devant une telle souplesse de la propagande capitaliste, les lecteurs risquent de se sentir un peu découragés. Ils devront se rappeler que les militants et les militantes du mouvement altermondialiste jouent également à détourner le discours et les symboles du capitalisme. Sans compter les Black Blocs et leurs alliés qui lancent des « frappes chirurgicales » contre des vitrines de McDonald's, Nike, Gap, etc., il faut aussi constater l'apparition de *T-shirts* où « McDonald's » devient « McMerde », de faux dépliant promotionnels où les compagnies aériennes qui déportent des immigrants « illégaux » offrent des tarifs très alléchants en « classe déportation » et de marionnettes géantes représentant un clown Ronald McDonald assoiffé d'argent et de sang lors des manifestations de rue.

FRANCIS DUPUIS-DÉRI
fdd@no-log.org

Luc Boltanski & Ève Chiapello, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Thomas Frank, *Le marché de droit divin : Capitalisme sauvage & populisme de marché*, Montréal, Montréal, LUX, 2003.

Ministère de l'Endoctrinement

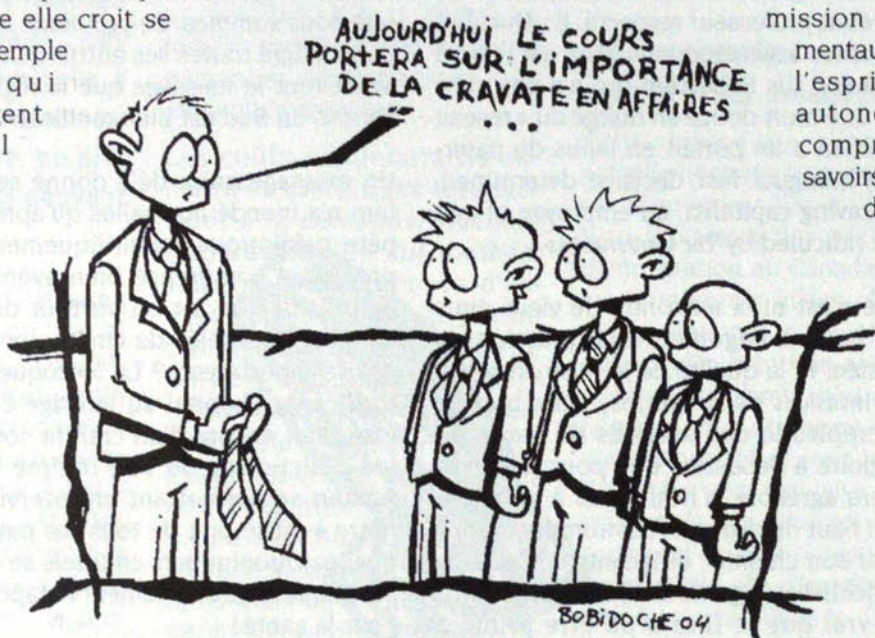
PAR NORMAND BAILLARGEON

IL Y A DES CONCEPTS qui définissent de manière tellement cruciale une activité donnée, qu'on est en droit de conclure que la personne qui ne comprend pas ces concepts ne comprend pas non plus l'activité à laquelle elle croit se livrer. Prenez par exemple le troc. Celui qui demande de l'argent pour un bien qu'il vient de céder ne comprend pas le concept de troc et ne peut donc pas être dit en train de troquer. De même, qui pense pouvoir imposer un contrat n'a pas compris ce que signifie contracter — c'est le cas de l'OCDE et de bien des organismes semblables, je ne l'ignore pas, mais c'est une autre histoire.

Prenons cette fois l'éducation. Ici encore, voici une activité définie par un certain nombre de concepts dont l'absence fait qu'on ne peut plus parler d'éducation. Ici encore, lorsque ces concepts ne sont manifestement pas compris par les personnes qui croient éduquer, cela laisse soupçonner le pire, à savoir que ces personnes ne savent pas très bien ce qu'elles font. Je voudrais justement m'arrêter ici, un tout petit peu, sur le concept même d'éducation. Je partirai pour cela des analyses de Richard Peters, qui me semblent particulièrement remarquables. Peters a proposé quatre caractéristiques pour définir l'éducation. Tout cela demande un peu de réflexion mais, vous verrez, ça en vaut la peine.

La première caractéristique est que le concept d'éducation a des connotations positives (bref: il veut dire; Youppi!) et implique donc que quelque chose de valable a été accompli. En d'autres termes, on ne dirait pas volontiers: «Quelle belle éducation a reçu ce tueur à gages»; et il serait étrange de dire qu'une personne a été éduquée, mais qu'elle n'a pas changé pour le mieux; ou qu'en éduquant son enfant, une personne ne visait à accomplir rien qui ait de la valeur.

La deuxième caractéristique est que l'éducation implique l'acquisition de savoirs (fondamentaux) et leur compréhension. Être éduqué suppose en effet avoir acquis des



savoirs qui ne sont pas de simples habiletés, ou de simples savoir-faire et qui ne se réduisent pas non plus à des catalogues inertes de faits ou d'informations. Cela parce que la personne éduquée **comprend** ces savoirs et les principes qui les sous-tendent. Cette compréhension, en retour, transforme sa vision du monde et des choses (qui a étudié l'histoire ne voit plus le monde, les bâtiments, les lieux, comme avant de le faire).

Troisième caractéristique. La personne éduquée fait preuve de «perspective cognitive». Cela veut simplement dire que son savoir n'est pas limité à une spécialité ou à une discipline et qu'elle est capable de relier entre elles, avec pertinence, les divers registres qu'elle possède. En ce sens, un chercheur en science, par exemple, peut être ou ne pas être éduqué selon qu'il est ou non capable de perspective cognitive relativement à sa pratique: on ne le dirait pas éduqué s'il était incapable de relier ce qu'il fait à l'économie, au politique, à l'histoire et ainsi de suite.

Finalement, Peters rappelle que le concept d'éducation suppose nécessairement un certain degré de participation volontaire de la personne éduquée et exclut donc certains procédés comme la propagande, le lavage de cerveau, la manipulation et ainsi de suite,

incompatibles avec ce consentement.

On le voit: un réseau de concepts se dessine à partir de celui d'éducation. Qui dit éduquer dit transmission de savoirs fondamentaux, formateurs pour l'esprit et qui rendent autonome; dit encore compréhension de ces savoirs et développement de la rationalité.

Dans ce réseau conceptuel, on croise bientôt un autre concept qui est l'antithèse de l'éducation et son ennemi mortel: l'endoctrinement. Qu'est-ce qu'endoctriner?

Voici une définition couramment admise. Endoctriner, c'est:

1. mettre en œuvre intentionnellement des stratégies
2. au nombre desquelles figure en bonne place le recours à des moyens non rationnels
3. dans le but de fermer l'esprit des personnes à qui on s'adresse
4. sur des doctrines, i.e. des systèmes de croyances qui ne sont pas des savoirs
5. auxquelles ces personnes vont ensuite, espère-t-on, adhérer inconditionnellement.

En y réfléchissant un peu, vous le constaterez, endoctriner, c'est, point pour point, le contraire de l'éducation.

C'est là où je voulais en venir. Car nous avons à présent, j'espère, une idée relativement claire de ce que signifient éduquer et endoctriner. Et ce sera donc à votre tour maintenant de travailler. Car voici une nouvelle diffusée par *La Presse Canadienne* le 17 février et qui n'a fait bondir à peu près personne. Elle nous dit à quoi s'occupent, ces temps-ci, certains fonctionnaires du ministère de l'endoctrinement — pardon: de l'éducation — ces braves génies à qui on doit déjà «l'engluement» de notre système scolaire

Suite en page 7

Les nouveaux territoires de la privatisation

L'AUTRE JOUR, en se promenant sur la cime du mont Pinacle près de Frelighsburg — même si c'est interdit d'y aller, des souvenirs remontaient à la surface. Il y a quelques années, un promoteur voulait transformer la montagne en centre de ski. Le projet a divisé les villageois. Puis tout d'un coup, le mec de Softimage, Daniel Langlois, a acheté le terrain et hop, plus de centre de ski. Pas de promenade non plus, d'ailleurs.

Même si Daniel Langlois semble quelqu'un de bien, il reste que privatiser les montagnes, c'est comme privatiser les lacs, c'est dur pour les prolétaires. Et en voyant ce que d'aucuns essayent de faire avec l'eau, on se dit qu'on privatisera bientôt l'air...

En y réfléchissant bien, en anticipant le potentiel de développement du phénomène de la privatisation, on peut prévoir qu'un jour, quelqu'un pourrait tout aussi bien privatiser des mots. Ça serait plus payant qu'au Scrabble!

Disons que Proctor & Gamble achète les droits sur «le». À toutes les fois que quelqu'un prononce ce mot, il doit verser .0005 sous à P&G. Mine de rien, ils font une fortune! Ils investissent alors une partie de leurs bénéfices pour acheter le copyright sur d'autres mots. Les compagnies en viendront logiquement à privatiser des constructions de phrase. Quebecor ayant un copyright sur «beau», Imperial Tobacco sur tous les temps du verbe «falloir», les deux compagnies opéreront une «convergence» pour «Il fait beau.» Des tonnes de mongols, n'ayant d'autres sujets de conversation que la température, vont y goûter.

Quel sera l'impact de la privatisation du verbe sur les citoyens doués du sens du langage mais désargentés? Dans un premier temps, il faut prévoir l'emploi d'une surabondance de synonymes, suivi de l'avènement d'une multitude de néologismes et de métaphores... Tout ça mélangé avec un langage télégraphique, histoire d'éviter les adverbes et les articles coûteux. Pourquoi dire des phrases à 5 piasses comme «Ma (Rogers Communications) mère (Simpson Sears) souffre (Beyers) du (Proctor and Gamble) cancer (Genax™)» quand on peut la remplacer par «Génitrice (Larousse) trépassant (Dofasco), qui coûterait aussi peu que 1,39 \$?

Mais il est évident que les protagonistes du marché langagier en viendront aussi à privatiser les néologismes. Réponse des logo-prolétaires: le langage par signe. Déterminés à protéger leurs avoirs, les hommes d'affaires sauront s'adjoindre les autorités juridiques compétentes pour régulariser la situation. Ainsi, un pauvre type qui, à cause du Parkinson, tremblait du coude gauche sans savoir ce que cela signifiait «je le prends sans sucre, merci», pourrait se retrouver ruiné jusqu'à la huitième génération.

Ultérieurement, les onomatopées seront également retirées du domaine public. On poursuivra le vent qui fuit, les robinets qui grincent, etc. Pour finir, le silence sera privatisé. Désespérés devant leur impuissance à s'exprimer, les pauvres en seront réduits à se flinguer, sans même le recours d'un silencieux.

C'est pourquoi il est de toute première urgence que le gouvernement Charest devance le phénomène en nationalisant le langage. Mais on pourrait craindre que Logo-Québec, après avoir installé des barrages sur le flot intarissable de certains verbomoteurs, permette la création de syntaxeurs privés...

DENIS LORD

La révolution du vélo du Nord au Sud

Révolutionner le centre-ville sur deux roues

Vélo Québec se bat avec acharnement pour que le vélo se taille une place honorable en ville. Pour cela, il faut mettre en place les conditions objectives: plus d'accès cyclables, plus de stationnements à vélos. Vélo Québec procède actuellement à la collecte d'informations pour améliorer l'accessibilité et la mobilité à vélo au centre-ville et sur les lieux de travail. Un sondage existe pour connaître vos habitudes de stationnement au boulot (www.velo.qc.ca/veloboulot/index.lasso). Quelques pays d'Europe, dont la Suisse, ont créé des stationnements exclusifs pour les vélos.

Alors qu'Hydro-Québec tente désespérément de nous imposer la centrale thermique au gaz du Suroît, en Belgique, le gouvernement a obligé les entreprises de 100 travailleurs et plus à mener une étude de mobilité sur le déplacement de la maison au travail. Conséquemment à cette enquête, la société Écover accorde une prime de déplacement vers le travail aux cyclistes, covoitureurs et utilisateurs de petites voitures (environ 0,60 \$ le km).

La Féria du vélo 2004 battra son plein du 29 mai au 6 juin. Inscriptions hâtives: 15% de réduction. Pour info: (514) 521-TOUR ou 1 800 567-8356.

Je me cocktail transporte, et toi?

Le groupe Équiterre fait preuve à son tour de créativité en proposant son cock-

tail transport — à pied, en vélo, en transport en commun, en covoiturage, en partage d'autos, en taxi, en voiture, en train, etc. Pour sensibiliser la population aux principes du cocktail, Équiterre a lancé un concours fort intéressant: *Gagnez à vous transporter autrement*. Vous avez jusqu'au 11 mars 2004 pour vous

«Votre vélo n'est plus en état de rouler, sauvez-le du dépotoir! Les pièces restantes serviront à fabriquer des choses utiles dans le Sud»

inscrire. Pour participer, vous devez établir votre budget annuel de transport. Plus d'un et d'une seront surpris de découvrir le coût des déplacements faits à la petite semaine, qui s'avèrent plus coûteux qu'on aurait pu l'imaginer en fin d'année. Amusez-vous à faire le calcul!

Saviez-vous que plus de 50% des déplacements en voiture à Montréal se font sur une distance de moins de 5 kilomètres et que, pour l'ensemble du Québec, ce pourcentage frôle le 60%? Or, l'intérêt du cocktail transport d'Équiterre est à la fois écologique et économique. Une autre solution pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air. *Gagnez à vous transporter autrement* est un vrai concours avec de vrais prix. Le premier prix, d'une valeur de 3 900 \$, est un cocktail transport de luxe comprenant plusieurs titres de transport en

commun, un vélo hybride, un abonnement à Communauto — et un panier de produits naturels pour soins corporels de la maison. Druide pour vos petits muscles endoloris. En tout, neuf prix à gagner, tous très alléchants. Ça vous tente? www.equiterre.org/concours/index.html, Tél.: (514) 522-2000.

Que faites-vous de votre vieux vélo?

Cyclo Nord-Sud, conjointement avec Le Monde à bicyclette, se voue principalement à la cueillette de vélos usagés et les achemine dans les pays du Sud — Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Cuba, Ghana, Guatemala, Mexique, Nicaragua et Togo.

Considérant qu'il se vend au Canada plus de 1,4 million de vélos à chaque année, Cyclo Nord-Sud évalue que la quantité de vélos abandonnés dans les hangars, les sous-sols et ailleurs est ahurissante. Société d'abondance et de surconsommation oblige, on abandonne les vélos parce qu'ils ne sont plus à la mode ou suffisamment performants. Or, ils sont encore parfaitement en état de rouler une trentaine d'années et plus.

Le vélo est le mode de transport le mieux adapté aux besoins des pays du Sud. Il transporte dix fois son poids, fonctionne à l'énergie musculaire et s'accommode des routes non pavées et cahoteuses. Un vélo du Nord se transforme en «camion léger» dans le Sud, et le fameux vélo banane fait le délice des familles, puisqu'il permet de transporter plus sécuritairement les enfants. Le vélo révo-

lutionne le mode de vie des femmes du Sud en leur apportant une plus grande mobilité et en réduisant le temps et la charge de travail qui leur incombe.

Votre vélo n'est plus en état de rouler, sauvez-le du dépotoir! Les pièces restantes serviront à fabriquer des choses utiles dans le Sud — pompe à eau, machine à laver, instruments aratoires, moulins à coudre, à scier, à aiguiser, etc.

Cyclo Nord-Sud organise des collectes de vélos du printemps à l'automne et est toujours à la recherche de groupes bénévoles de 6 à 10 personnes pour organiser des collectes partout en province. Cyclo Nord-Sud possède deux entrepôts à Montréal. Des frais minimes de 10 \$ sont demandés avec chaque vélo. Le tout, considéré comme don de charité, est déductible d'impôt.

Cyclo Nord-Sud a vu le jour au Québec, principalement inspiré par deux groupes américains, dont *Bikes No Bombs*, créé en 1985, à l'époque de l'embargo pétrolier des États-Unis au Nicaragua. Les 18 000 vélos expédiés ont été adaptés pour les victimes de la guerre ou transformés en vélos de livraison. Enfin, *Pedals For Progress* a envoyé plus de 62 000 vélos usagés dans le Sud. Des groupes similaires existent un peu partout dans le monde.

Pour consulter le calendrier de collectes de vélos de Cyclo Nord-Sud: www.cyclonordsud.org/pedales.html, Tél.: (514) 843-0077.

CLÔDE DE GUISE

Masturbation blues

À UNE AUTRE ÉPOQUE, on disait des orateurs et des auteurs redondants qu'ils se masturbent le quotient (intellectuel). On pourrait dire que dans *Près du centre, loin du bruit*, présenté comme un carnet de voyage, Robert Lévesque se masturbe le quotient, adagio, en ressasant ses souvenirs de lectures, alors qu'il traîne son spleen à Paris, Marseille et « en » Avignon.



l'époque)». L'homme qui a lu l'homme, qui a vu l'homme, qui a vu l'ours! Bref, Lévesque se remémore une citation lue chez un auteur qui n'en a pas été témoin... Passionnant!

Même si l'année de rédaction de ces carnets n'est pas précisée, l'auteur situe l'« action » pendant l'été des homards de Parizeau et de la prise de Srebrenica par les Serbes, soit juillet 1995. On se demande, d'ailleurs, pourquoi l'éditeur a décidé de publier l'ouvrage « à ce moment-ci ». On aurait pu le laisser vieillir encore un peu. Peut-être qu'en prenant de l'âge la chose se serait bonifiée. Qui sait?

Une expression populaire dit que: « La culture c'est comme le beurre de pinottes: moins t'en as plus tu l'étends! » Comme chacun sait, Robert Lévesque est un homme de grande culture, alors il ne l'étend pas trop, soixante-dix petites pages bien aérées, remplies de calories vides. Pour fans seulement.

JACQUES BOUCHARD

Robert Lévesque, *Près du centre, loin du bruit*, Lux, Montréal, 2003

Ça nous donne droit à une suite ininterrompue de *name dropping* artistique et littéraire un peu rasoir. Lévesque donne le ton dès le premier paragraphe, où il réussit à *plaguer*: Gustave Courbet, les frères Goncourt, Jacques Lacan, Georges et Sylvia Bataille, André Masson et le marquis de Sade. Et c'est comme ça tout le long. Dans un paragraphe consacré à Antonin Artaud, on retrouve Lugné-Poe, Baudelaire, Poe, Abel Gance, Charles Dullin, Pirandello et Pitoëf, en plus de quelques personnages de théâtre, pour le simple plaisir de l'accumulation, semble-t-il. Toujours en parlant d'Antonin Artaud, Lévesque écrit: « "moins tendu plus simple", lui répétait vainement Pitoëf (écrit Hort qui rapporte les propos d'un témoin de

Aux marges de l'écriture

QUEL PLAISIR DE LIRE UN LIVRE qui se distingue à tout moment! J'étais passé la moitié de l'ouvrage quand cette note est tombée d'elle-même parmi celles que je rédigeais chemin faisant. La seconde moitié, il est vrai, étire cependant un peu trop le propos de l'auteur, l'essentiel ayant déjà été dit et compris dès la première. Mais qu'importe? L'œuvre en est quelque peu amoindrie, mais, par contre, ces développements additionnels contribuent à l'intelligence de l'ensemble.

De quoi s'agit-il, dans cet essai? Il est nécessaire de l'expliquer d'un mot. Winston est le personnage-clé de 1984, le roman de George Orwell, créateur de Big Brother, qui est l'incarnation de l'hégémonie, ennemie de l'autonomie des individus et des sociétés. Winston, laminé par cette domination, finit non seulement par se conformer à ce qu'elle attend de lui mais par aimer Big Brother.

Les « enfants de Winston », dans l'essai de Laurent Laplante, c'est nous, c'est notre descendance et le monde. C'est là qu'on nous dirige, vers ce qu'il appelle le jovialisme, c'est-à-dire vers le bonheur et l'insignifiance, l'acceptation béate d'un conformisme généralisé, l'indifférence et le confort, la soumission inconditionnelle à l'empire.

Trois causes conduisant à cela se nourrissent les une les autres: l'hégémonie des États-Unis et du capitalisme impérialiste; le jovialisme, autrement dit le contentement d'une société consentante et veule, telle que la veut et l'entretient l'hégémonie; enfin, ce que l'auteur appelle la *publicité*, soit l'ensemble des moyens culturels et matériels agissant sur la société pour la divertir, la rendre de plus en plus conformiste, la flatter par tous les moyens de l'imaginaire (le jeu est l'avant-garde de la domination), tenir cette société à distance de l'esprit critique et de la contestation, dans ce que j'appelle, moi, le post-modernisme. Ainsi mène-t-on des sociétés vers l'impuissance

politique et l'inanité de la pensée. L'avertissement est lourd.

Ramener le livre de Laurent Laplante à un schéma, comme je le fais ici faute d'espace, suggérerait que l'ouvrage est systématiquement en effet, linéaire, sévère et probablement ennuyeux. Or c'est tout le contraire. Ce livre est une création, pleine de liberté dans l'expression et d'une imagination qui tiennent plus de l'art, même de l'art baroque, qu'aux pures nécessités du savoir. Un livre vivant. L'écriture y règne au moins autant que le propos lui-même, — une écriture fluide, comme lui, et dégagée des formes étroitement académiques. À un moment donné, je me suis dit: Laurent Laplante doit aimer la musique... Simplement à la façon dont il va chercher les rapports qu'il utilise, à distance du courant de l'idée qu'il développe, il me fait penser à un symphoniste libre de prendre, en marge de son thème, tel ou tel élément inattendu qu'il y adjoint ou dont il l'orne.

Cela fait des textes parmi lesquels on circule comme dans la nature. L'écueil d'un sujet comme celui de Laplante et d'un moyen comme l'essai, ce pourrait être la platitude, l'ennui. Or, *Les enfants de Winston* est tout à l'opposé.

L'exposé n'en souffre pas, ni son sérieux, ni son architecture. Ni le réalisme de l'auteur, ni ses larges développements. Ce livre contient d'amples vues historiques, amenées sans effort.

Un détail singulier: l'auteur intercale onze brefs chapitres imprimés en italiques, dans lesquels il commente sa propre démarche, la remet en question, cherche au besoin à rectifier ses points de vue, ce qui, entre autres, souligne la souplesse de son ouvrage et approfondit encore son interrogation. Ces petits chapitres à part sont intitulés chacun « Aux marges de l'écriture ». Bonne indication du style du livre entier.

PIERRE VADEBONCEUR

Laurent Laplante, *Les enfants de Winston, Essai sur le jovialisme*, Éditeur Anne Sigier, Québec, 2003, 228 pages.

La Cinémathèque dans le rouge!

Les finances de la Cinémathèque québécoise vont tellement mal que les employés viennent d'accepter une baisse de salaire de 20% pour que la seule salle de cinéma vouée à l'éducation cinématographique au Québec puisse se maintenir en vie. Ou faudrait-il plutôt parler de demi-vie, puisque les projections y seront suspendues tout l'été pour faire des économies.

C'est donc ni plus ni moins que le cœur de ce joyau culturel, la diffusion d'œuvres cinématographiques marquantes, qui se vide actuellement de son sang... Pour arrêter l'hémorragie qui pourrait lui être fatale, le syndicat des employés a rédigé une pétition demandant aux membres de l'Assemblée nationale de mettre en place rapidement des actions

concrètes pour augmenter le financement de ce bien culturel commun.

Si vous pensez qu'il est inconcevable que ce soit le public et les employés de la Cinémathèque québécoise qui doivent assumer seuls les impitoyables « lois du marché » auxquelles l'institution est livrée, inscrivez votre nom et votre lieu de résidence dans un courriel et envoyez-le à petitioncinematheque@yahoo.ca

Les festivités du 41^e anniversaire

Après sa semaine portes ouvertes à l'automne 2003, la Cinémathèque québécoise invente un concept plus audacieux en 2004: l'été portes fermées.

Redressement

Pour réduire les dépenses et accroître les revenus, la Cinémathèque éliminera de sa collection tous les films dont les titres ne comportent pas les mots suivants: barbares, séduction, invasions et grande.

Mesures d'austérité

Ça va tellement mal à la Cinémathèque que les projectionnistes devront dorénavant mimer les films devant les spectateurs.

Ministère de l'Endoctrinement

Suite de la page 6

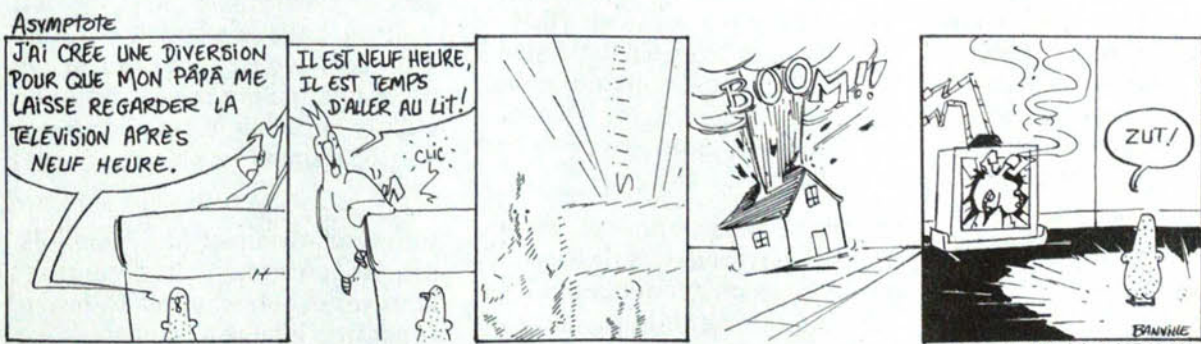
dans ces inénarrables compétences transversales et l'imbuvable constructivisme radical qui l'accompagne. Je me contenterai de citer, cela suffit amplement:

P.C. (17 février 2004) Dès qu'ils auront atteint l'âge de fréquenter l'école, les enfants du Québec seront invités à développer une « culture entrepreneuriale » et à former la relève de demain des chefs d'entreprises. Le gouvernement Charest investira quelque 21 millions \$, au cours des trois prochaines années, pour « changer les mentalités » et inculquer aux jeunes du primaire à l'université les valeurs qui font l'orgueil du monde des affaires.

Le ministère de l'Éducation a été mis dans le coup pour inscrire toute une série d'activités pédagogiques au programme d'études des jeunes. L'appropriation de cette culture pourra se faire au quotidien, dans le cadre des « com-

pétences transversales » acquises dans différentes matières. Cette initiative gouvernementale, supervisée par le Secrétariat à la jeunesse, a été annoncée en grandes pompes, mardi soir, par le premier ministre Jean Charest, devant un parterre de 300 jeunes entrepreneurs. L'annonce a aussi été faite en présence du président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, et l'animation de la soirée avait été confiée à Grégory Charles.

Enseignants, chefs d'entreprises et élus municipaux seront sollicités pour mener à bien ce projet. Même les parents seront mis à contribution, le gouvernement ayant réservé dans son plan 132 000 \$ pour leur démontrer l'importance de vanter auprès de leurs enfants les vertus de l'entrepreneuriat. De plus, un réseau de 75 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat sera mis sur pied, toujours dans le but de sensibiliser les jeunes par divers moyens aux quatre coins du Québec aux vertus du monde des affaires. Coût de l'embauche de ces agents: 11,5 millions \$. [...]



Cinéma québécois et colonialisme

« n'a bon bec qu'un trou de cul de poule »

Au cul bec, quand on parle cinéma, on pète plus haut que le trou. Des preuves? Qui est directrice du cinéma à la Sodec, la grande spécialiste de nos destinées cinématographiques? Joëlle Levie, une Belge. Ses sbires en marketing? Béatrice Couillard et Valéria Moro, deux Françaises (c'est là qu'on voit qu'on a quand même nos particularités...) Faut dire que les européens-ne-s, eux autres, y respectent ça les ordres et la hiérarchie. Pis puisqu'on leur dit qu'on mondialise y z'ont même plus besoin de connaître les particularités du cinéma national de la colonie où ils se trouvent. Eux autres y défendent ça, le cinéma! Pour défendre, c'est des championnes.

Mais on propulse les accents européens en avant dès qu'ils atterrissent parmi nous, bande de colonisés! La preuve? On va aux Rendez-vous du cinéma québécois: les hôtesse: des Françaises, leur boss? Ségolène Roederer, une Française. C'est normal, c'est elle, la Directrice, qui parle en avant. Faudrait pas qu'on ait l'air d'être comme dans nos films! Aux Prix Jutra? Henri Welch, un Français comme délayé général (le plus haut dégradé). Aux rencontres documentaires, qui parle? le Président, Jean-Daniel Laffont, un Français, la directrice? une Française. Ouais. Qui parle pour le FFM? Danièle Cauchard, une Française, la directrice et vice-présidente.

Une chance du bonyeu qu'on les a pour nous dire quoi faire sinon on serait foutu de s'exprimer!

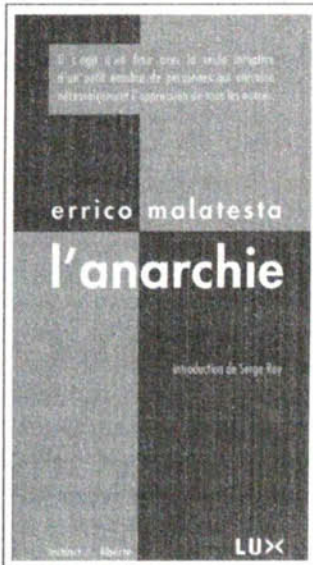
IDÉAL DU CHANBOR

L'Anarchie

Errico Malatesta

« Il s'agit d'en finir avec la seule initiative d'un petit nombre de personnes qui entraîne nécessairement l'oppression de tous les autres. »

Inlassable activiste italien, plusieurs fois incarcéré, Errico Malatesta (1853-1932) a très peu écrit. Il passa le plus clair de son existence à organiser et à développer un mouvement anarchiste italien et international. *L'Anarchie* est son œuvre la plus complète et est devenue un classique incontournable de la littérature anarchiste.



Dans toutes les (bonnes) librairies et sur

www.luxediteur.com

Pour toute commande sur notre site les frais de port et les taxes sont à notre charge.

112 pages

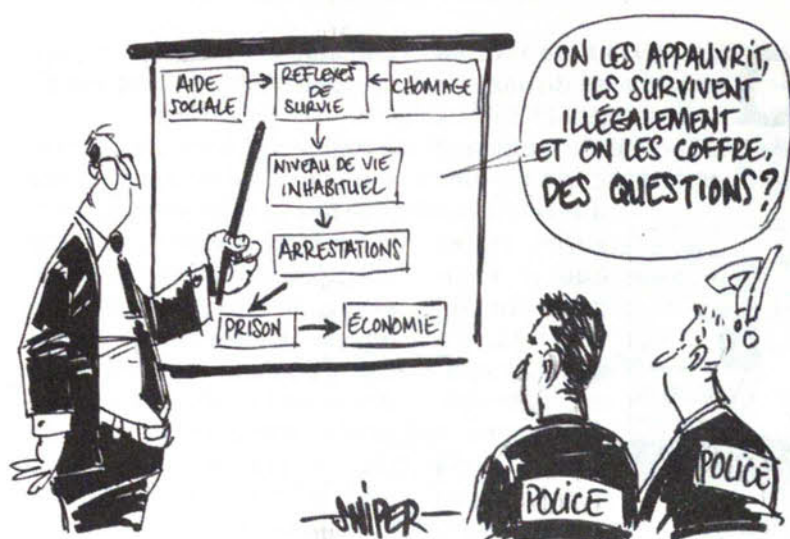
9,95\$

Lux Éditeur
c.p. 129, succ. de Lorimier, Montréal (Qc) H2H 1V0
info@luxediteur.com



8^e journée internationale contre la brutalité policière

L'intolérance des forces de l'ordre



LES EXCÈS DES FORCES POLI- CIÈRES sont un thème de plus en plus récurrent, autant dans les médias que dans les discussions des citoyens. Les exemples québécois et canadiens d'excès abondent (voir liste ci-bas). Pendant que j'écris cet article, deux autres affaires inquiétantes paraissent dans les médias: des policiers d'Edmonton auraient exigé des faveurs sexuelles des péripatéticiennes du centre-ville et des policiers d'Ottawa se seraient amusés à taper la tête d'un Canadien d'origine somalienne sur les murs sous prétexte qu'ils avaient reçu

une plainte concernant de jeunes noirs. Voilà autant d'exemples de situations dans lesquelles les forces policières n'ont pas rempli le mandat que nous leur avons donné... Du moins c'est là ce que nous croyons.

Le mandat qu'ont les forces policières du monde entier demeure en fait on ne peut plus simple: assurer l'ordre! Pas la justice, pas la compassion, pas l'aide à celui ou à celle qui le demande, mais l'ordre. Or, si l'ordre est véritablement le mandat principal des forces «de l'ordre» à travers le monde, il en découle certaines conséquences

qu'il faut à tout prix garder à l'esprit.

D'abord, pour que l'ordre prévale, il faut assurer que le changement ne soit pas possible. Le mandat est limpide: protéger la propriété privée et défendre l'ordre tel qu'il est établi. Encore une fois, ces impératifs sont lourds de conséquences. Ils soutiennent en fait que le propriétaire aura toujours raison. Le propriétaire d'une voiture aura raison sur le jeune «squeegie» qui tente d'essuyer son pare-brise, le propriétaire d'entreprise aura raison sur les citoyens des environs qui manifestent contre les déchets de son entreprise, le propriétaire de navires aura raison sur les syndiqués qui cherchent à bloquer le port.

Par ailleurs, la quête de l'ordre est bien loin de ce que le commun des mortels comprend être la justice. À titre d'exemple, le petit voleur de télé sera sans doute coincé bien avant les gros escrocs qui volent l'ensemble des citoyens canadiens de millions de dollars par voie de fraude fiscale, parce que l'ordre (et non la justice) défendu par les policiers est un ordre au sein duquel les grands salauds peuvent évoluer sans en effleurer le

vernisme alors que les petits voleurs l'irritent. En fait, l'ordre que les policiers protègent est un ordre aristocratique, conçu pour le bien-être des puissants, et non pour l'ensemble des citoyens.

De surcroît, et nous arrivons à la source même du problème, la protection de l'ordre appelle, par définition, à la primauté de la norme. En fait, ce qui ne fait pas partie de la norme, ce qui est considéré différent pour quelque raison que ce soit (couleur de la peau, religion, idées politiques, âge, vêtement, statut social, sexe, langue, etc.) doit être perçu comme une menace à l'ordre. On a souvenance d'une connaissance qui, durant sa formation en technique policière, avouait qu'à force de blagues racistes, il sentait que son milieu lui apprenait à devenir raciste. Quoi d'étonnant à cela?

L'ordre exige une inquiétude constante envers ce qui est différent. Aussi, pourquoi s'étonner lorsque nos forces policières interpellent violemment un groupe de punks, ou font des remarques désobligeantes face aux autochtones, ou assassinent un sans-abri ou un militant. Les forces policières, comme le sys-

tème judiciaire et les prisons (tout comme bien d'autres institutions publiques; voir en ce sens notre vieil ami Michel Foucault et des chercheurs d'ici, André Cellard et Jean-Marie Fecteau) ont pour principale fonction la régulation sociale, la quête et le respect de la norme, l'impératif de l'ordre. Originalité, colère et manifestations politiques sont autant de signes inquiétants pour l'ordre.

Tant et aussi longtemps que les forces policières auront comme seuls impératifs l'ordre et la défense de la propriété privée, elles ne pourront jamais être autres choses que racistes, sexistes, et intolérantes à toutes les différences. Il est absurde de croire que des cours de sensibilisation au multiculturalisme y peuvent changer quoi que ce soit. Si notre société décidait de s'attaquer à l'injustice plutôt qu'au désordre, peut-être n'aurions-nous pas besoin de taper aussi souvent sur des citoyens pour qu'ils entrent dans les rangs et pour rétablir la rassurante quiétude de nos banlieues.

CHARLES-ANTOINE BACHAND



La liste annuelle des excès policiers

LA MANIFESTATION CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE DE MARS 2003 a elle-même donné lieu à des débordements policiers, alors que 250 manifestants sur les 371 arrêtés sont accusés d'attroupement illégal. La Justice a décidé de faire 28 procès regroupant chacun une dizaine d'accusés. Or, la Couronne appellera à la barre les mêmes quinze policiers chaque fois et une preuve similaire devra être présentée dans les 28 procès, ce qui éternisera les procédures et augmentera les coûts. En octobre on apprenait que les accusés n'auront pas droit à l'aide juridique, leur dossier ayant été jugé «assez simple» pour qu'ils préparent eux-mêmes leur défense. Le COBP (Collectif Opposé à la Brutalité Policière) soupçonne la justice d'avoir ainsi voulu faire baisser la facture des procès... donc moins d'argent pour la défense et plus pour l'administration, la procédure et les flics.

Dans le cas des arrestations à caractère politique, le copain Dupuis-Déri rappellerait (*Le Devoir*, août) qu'au Québec, plus de 1700 arrestations à caractère politique ont eu lieu depuis 1999. À Québec, en mars, deux étudiants ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient à une marche contre la guerre. Les policiers auraient eu des informations selon lesquelles ils avaient du kérosène pour mettre le feu au centre de recrutement des forces armées et au consulat américain (rien de moins!). La victime affirme qu'on lui a collé une arme sur la tempe. Durant le mini-sommet de l'OMC fin juillet 2003, plus de 300 personnes ont été arrêtées par l'anti-teuente pendant qu'elles se reposaient, loin des lieux de la manif. Des actes de brutalité auraient eu lieu au centre de détention. Autre anecdote révélatrice: des flics ont littéralement attaqué une courrier à vélo, croyant qu'elle agissait à titre d'éclaircur pour les manifestants. Elle était sur son vélo et parlait à son répartiteur lorsque des flics lui ont sauté dessus

par derrière, l'ont jetée par terre, ont crevé un pneu de son vélo avec un couteau et l'ont jetée dans un camion. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils se sont rendu compte de leur méprise, s'exclamant «ce n'est pas une manifestante». Ils se sont alors excusés et l'ont relâchée. C'est révélateur des pratiques d'arrestation qu'on juge légitimes contre les manifestants...



Concernant des actes de racisme, en septembre dernier, un expert de l'ONU s'inquiétait de pratiques comme le «profilage racial» et la criminalisation de certains groupes ethniques au Canada depuis le 11 septembre 2001. Ça vient appuyer les craintes de l'ONU qui avait déjà attiré l'attention sur le taux élevé d'incarcérations, de violence et de discrimination à l'emploi envers les autochtones et les Canadiens d'origine asiatique et africaine. Quelques exemples: en décembre 2003, à Granby, un jeune policier aurait dessiné une face de singe sur le permis de conduire d'une dame chinoise, immigrante très récente, en plus de mener son intervention tout croche. À Montréal, dans le parc de HLM de St-Michel, des actes d'intimidation à l'égard de jeunes, noirs ou arabes, ont eu lieu toute l'année, menant à une poursuite judiciaire de la part des habitants.

Quant à la brutalité policière en tant que telle, des syndiqués de Saguenay ont réclamé une enquête publique sur une intervention policière où trois femmes auraient été malmenées, au point où l'une d'entre elles dut être conduite à l'hôpital. Interpellé à ce sujet, le Sinistre de la Répression Publique, Jacques Chagnon, a répondu: «Quand tu es assis dans ton salon, tu n'as pas de problème».

Sur la Côte-Nord, une enquête a cours pour éclaircir les circonstances de la mort d'un jeune Innu de 16 ans, tué par une voiture de police à la suite d'une chasse à l'homme sur le

mauvais homme. Affaire Berniquez: un homme de 45 ans décédé de problèmes respiratoires en juin 2003, une heure après avoir eu la tête frappée plusieurs fois au sol et être resté menotté face contre terre pendant un quart d'heure. En juillet, à la suite de l'enquête du CDP, le Mouvement action justice (MAJ) et la famille de la victime réclament une enquête publique. À Aylmer, une fête de la

Saint-Jean se termine en asper-sion de poivre de Cayenne, en harcèlement et en injures, alors que les poulets estiment que les jeunes fêtards ne rentrent pas chez eux assez vite. Selon le témoignage d'un chauffeur de taxi qui a ramené des bénévoles de

l'organisation, les jeunes filles avaient le visage et les yeux gonflés par le poivre. En juin également, des sans-statut algériens qui occupaient pacifiquement des locaux gouvernementaux à Ottawa ont permis à la GRC de tester ses «pistolets incapacitants». Ils furent littéralement encerclés au 21^e étage, chargés, tabassés et électrofiés, même après avoir été menottés. À deux jours des élections d'avril dernier, un candidat du Bloc pot se plaint d'avoir été victime d'abus de pouvoir et d'atteinte à la démocratie à la suite d'une vive discussion politique avec un flic à qui il a offert un tract. Affaire Suazo: en 1995, un voleur à l'étalage est abattu accidentellement alors qu'il est déjà maîtrisé. L'affaire rebondit en février 2003 alors que Yves Manseau du MAJ porte une plainte privée contre un policier qui aurait rédigé un faux rapport concernant sa présence sur les lieux.

Enfin, relativement aux impolites-ses, abus de pouvoir, détentions abusives et autres privautés, la liste serait trop longue à énumérer. On a répertorié, dans les seuls quotidiens de masse du Québec, une quinzaine d'exemples. Aucun ne traite du harcèlement des gens de la rue (prostitués-es, itinérant-es, marginaux) ou des actes des agents de sécurité du métro de Montréal. Ces derniers, on le rappelle, ne sont pas soumis à un comité de déontologie et ils ont été fréquemment blâmés pour des interventions où l'on retrouvait un certain «profilage racial». On peut raisonnablement penser que la revue de presse qui précède ne recense pas la moitié des cas où nos chers amis les policiers ont montré, au-delà de ce que leur permet le système répressif, à quel point ils sont épais.

MARCO SILVESTRO

Suicide public

Décembre 2003 marquait les 10 ans de l'Affaire Barnabé, l'histoire de cet itinérant qui s'est suicidé en se jetant de façon répétée sur les poings d'un policier devant des témoins aussi innocents que nombreux.



UN BON FLIC EST UN FLIC MORT...

Développement urbain

Des militants Tchétchènes font exploser une bombe dans le métro de Moscou pour exiger l'extension du réseau par une ligne directe Moscou-Grozny.

Quelques chiffres

Au Comité de déontologie policière (CDP), le délai de traitement des plaintes fut de 16,1 mois en 2002-2003, une baisse de trois mois par rapport à l'année précédente. Notons que le taux de satisfaction envers le CDP était de 85,9 % pour la même année. Cependant, le nombre de plaintes a augmenté de 10% (à Laval, les plaintes ont plus que doublé). 1306 plaintes ont été formulées, 41,8% contre les flics du SPVM, 31,3% contre des poulets municipaux et 26,9% contre ceux de la SQ. Plus de la moitié des plaintes ont été jugées irrecevables et seulement 12,2 % ont mené à des enquêtes. Les plaintes ont été formulées pour les motifs suivants: 38,6 % pour impolitesse, manifestations d'arrogance ou refus de s'identifier; 35,1 % pour des comportements d'abus d'autorité (usage d'une force excessive, menaces, harcèlement); 19,9 % pour des «comportements de nature à compromettre l'autorité de la loi et des tribunaux» (négligence d'obtenir les mandats nécessaires, arrestations et détentions illégales, etc.)



Organisée par la coalition du 15 mars 2004

MANIFESTATION

15 mars

Rassemblement 17h30
Métro Papineau
Départ 18h00

COBP tel: 859-9065
cobp@hotmail.com